

Une rentrée des classes sous le signe de l'incertitude

Page 2



La convention contre les pires formes de travail des enfants enfin ratifiée

Page 10



Quelle carrure économique pour le football national ?

Page 22



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9085

Vendredi 7 Août 2020

## La responsabilisation des cas Covid+ a tout l'air d'un vœu pieux

*Faut-il s'attendre au pire ?*

Le président de la Chambre des représentants reçoit l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rabat



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a reçu mercredi 5 août à la Chambre des représentants, l'ambassadeur britannique à Rabat, Thomas Reilly, à la suite de la fin de ses fonctions diplomatiques dans le Royaume.

En l'occasion, les deux parties ont exprimé leur satisfaction de l'évolution remarquable des relations de coopération entre les institutions législatives des deux pays ces dernières années. En effet, l'ambassadeur a souligné qu'il y a des opportunités importantes et des perspectives prometteuses qui devraient être investies afin d'améliorer les relations entre les deux pays à différents niveaux, y compris dans le domaine parlementaire.

Thomas Riley a salué le dynamisme que connaît le Maroc et la force de ses institutions, et a déclaré à ce propos : «S.M le Roi Mohammed VI conduit avec sagacité le Royaume sur la voie de la prospérité et du développement ». Il a appelé à renforcer les liens de coopération entre le Maroc et la Grande-Bretagne dans les domaines éducatif, culturel et social en tant que piliers essentiels pour le développement des relations bilatérales dans tous les domaines.

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants a salué les différentes initiatives prises ces dernières années pour renforcer les relations de coopération entre les institutions législatives des deux pays, se référant notamment à l'échange de visites de délégations parlementaires des deux pays et au partenariat distingué entre la Chambre des représentants et la Fondation de Westminster pour la démocratie.

Habib El Malki a également souligné que les pourparlers qui se tiennent régulièrement entre les responsables marocains et britanniques reflètent la ferme volonté des deux pays de faire progresser leurs relations bilatérales vers un espace plus large de coopération et de rapprochement.

*Mieux vaut s'y préparer*



Lire page 3

# Une rentrée des classes sous le signe de l'incertitude



L'année scolaire 2019-2020 est à peine écoulée que les interrogations planent déjà sur la prochaine rentrée et ses scénarios pos-

sibles, compte tenu de la situation actuelle que connaît le Royaume comme partout dans le monde pour cause de propagation du nouveau coronavirus.

En effet, les familles confrontées aux répercussions de la crise sanitaire s'interrogent sur les conditions de la prochaine rentrée et les scénarios possibles à même d'assurer la continuité pédagogique. Si l'amélioration des conditions d'apprentissage, la réforme pédagogique et le contenu des cours s'accaparent l'essentiel des conversations familiales à l'approche de chaque nouvelle rentrée, cette année l'accent est mis sur la gestion de la rentrée et l'éventuelle poursuite de l'enseignement à distance.

De l'avis de l'enseignant et chercheur en pédagogie, Aziz Laaouissi, l'évolution de la situation épidémiologique et l'augmentation constante du nombre de cas d'infection et de décès dus au Covid-19 met les décideurs devant trois scénarios possibles.

Le premier scénario consiste à poursuivre l'état d'urgence sanitaire et les mesures qui en découlent, avec le recours à l'enseignement à distance pour garantir la continuité pédagogique, a estimé l'enseignant de second cycle, dans une interview accordée à la MAP. Le deuxième scénario possible, plutôt lié à l'instabilité de la situation épidémiologique, se caractérise par un recours à la "for-

mation en alternance", selon une approche "modérée" qui s'appuie à la fois sur l'enseignement présentiel et à distance, souligne le chercheur, relevant qu'une telle option peut favoriser un état de "confusion et de tension pour les enseignants, les élèves et les familles".

Le troisième scénario, poursuit-il, est celui qu'espère tout le monde, à savoir la levée définitive de l'état d'urgence sanitaire et la maîtrise de la situation épidémiologique, notant que ce scénario rendra possibles les cours présentiels. M. Laaouissi estime que compte tenu de la situation "inquiétante" que connaît le Royaume ces derniers jours, il serait convenable de recourir à l'éducation en alternance, et si les indicateurs le permettent, un retour définitif aux bancs de l'école et aux cours présentiels sera envisageable.

Abordant l'enseignement à distance, le chercheur en pédagogie a relevé que ce dispositif a permis d'assurer la continuité pédagogique, en ouvrant notamment la porte à la production d'un nombre "sans précédent" de ressources numériques, devenues un arsenal efficace du ministère de tutelle pour perpétuer la culture du numérique et de l'auto-enseignement.

Pour certaines familles, il s'agit d'un enseignement qui entraîne "un manque d'équité et d'égalité des chances" entre les élèves, en raison de ses conditions et exigences (ordi-

nateurs, smartphones, Internet et bien d'autres), ce qui rend les milieux pauvres incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants. Ainsi, ce type d'enseignement présente des "difficultés objectives" liées à la capacité des familles à accompagner leurs enfants, a-t-il dit.

Du côté des élèves, M. Laaouissi a souligné que l'enseignement à distance a représenté une option "exceptionnelle" imposée par des circonstances particulières, ajoutant qu'il n'a pas été le fruit de réformes cumulées ou bien d'une nécessité imposée par la révolution numérique.

Et de poursuivre que l'adoption soudaine de l'enseignement à distance a placé les étudiants au cœur d'une situation éducative "inhabituelle" marquée par une absence de moyens et parfois de conditions propices, ce qui explique le manque de discipline et l'absence du sens de responsabilité parmi une large frange d'étudiants.

Cependant, ce type d'enseignement a connu l'implication et la mobilisation collective des cadres pédagogiques en vue d'assurer la continuité pédagogique à travers divers mécanismes de communication, "dans une expérience épuisante du fait des longues heures de travail via smartphones et ordinateurs", a fait observer le chercheur.

Il a de même relevé que l'école n'est pas seulement un espace réservé exclusivement à l'apprentissage, mais également un cadre de vie scolaire au service des valeurs nationales, religieuses et humaines, tout en permettant aux élèves de s'exprimer et d'entretenir leurs talents et capacités.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porteparole du gouvernement, Saïd Amzazi, avait mis en évidence, le mois dernier à la Chambre des représentants, les opérations les plus importantes liées à la prochaine rentrée scolaire, professionnelle et universitaire 2020-2021.

Il s'agit particulièrement du suivi de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre 17-51, de la gestion des deux opérations d'inscription en première année de l'enseignement primaire ainsi que l'orientation scolaire à distance via le système Massar et l'inscription de nouveaux élèves dans la prochaine rentrée scolaire, au nombre de 650.000 élèves pour la première année d'enseignement primaire, 250.000 étudiants dans l'enseignement supérieur et 150.000 pour les stagiaires en formation professionnelle.



L'augmentation constante du nombre de cas d'infection et de décès dus au Covid-19 met les décideurs devant trois scénarios possibles

# La responsabilisation des cas Covid+ a tout l'air d'un vœu pieux

## *Faut-il s'attendre au pire ?*

C'est l'histoire d'un cas Covid-19 asymptomatique à qui les autorités sanitaires ont demandé de respecter une quatorzaine à son domicile.

Malheureusement, il a bravé l'isolement, pour se rendre chez des membres de sa famille qui ignoraient tout de son état de santé. Il y a passé tout un week-end sans porter de masque à nager dans leur piscine, à manger à leur table, et tout cela en sachant qu'il est porteur du virus. Pis, à la fin de sa quatorzaine, il a étudié son escale familiale aux autorités sanitaires en leur assurant que la seule personne qu'il avait côtoyée était sa femme. Cette attitude totalement irresponsable et coupable a non seulement mis en danger les membres de sa famille, mais a également nourri des inquiétudes au sujet des récentes modifications apportées par le ministère de la Santé.

En effet, il y a du nouveau concernant le protocole de prise en charge et notamment l'instauration du suivi à domicile pour certains cas. Avant de rentrer dans les détails de la procédure, le récit d'introduction soulève plusieurs interrogations. Car certes, le suivi médical répond au besoin urgent et légitime de soulager les hôpitaux, mais il dépend un peu trop du sens de la respon-



sabilité des cas Covid-19 auxquels il s'appliquera. Or, comme nous venons de vous le raconter, rien ne garantit que le protocole sera respecté.

En tout cas, le nouveau protocole de prise en charge concernera tout d'abord les cas asymptomatiques. Ils seront mis sous traitement de première intention pour une durée de 7 jours dans le cas où ils présentent des facteurs à risques tel qu'un âge supérieur à 65 ans, ou encore de l'asthme et autres maladies respiratoires chroniques. L'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité pathologique, ainsi que l'insuffisance d'organes et les cancers sont également considérés comme des facteurs à risques. En revanche, si le patient a la capacité de respecter les précautions recommandées et déclarer tout signe clinique à l'équipe chargée, il sera apte pour une prise en charge à domicile avec un isolement qui devrait d'abord durer 7 jours de traitement, puis

7 jours supplémentaires, pour un total de 14 jours d'isolement.

Dans cette configuration où la prise en charge se fait à domicile, le patient doit impérativement disposer d'une chambre individuelle bien aérée. Un critère très ambitieux, si ce n'est beaucoup trop ambitieux de la part du ministère de la Santé. Mais il y a encore plus incongru. D'après le ministère de la Santé, si d'autres personnes partagent le lieu de vie d'un patient Covid-19 asymptomatique, il leur sera demandé de quitter leur domicile durant toute la période de prise en charge et d'isolement du patient, soit 14 jours.

Si c'est impossible, alors les personnes qui vivent sous le même toit seront considérées comme des cas contacts, ce qui impliquera inévitablement un suivi médical fréquent et rigoureux de leur état de santé. Et dans le cas où une de ces personnes présente un ou plusieurs facteurs à risques, elle n'aura

d'autre choix que de quitter le domicile durant la période totale de prise en charge et d'isolement du patient (14 jours). En cas d'impossibilité, le cas Covid-19 devra être pris en charge dans une structure hospitalière, de préférence non-conventionnelle. Là encore, le ministère de la Santé est à la merci de la responsabilité civique des uns et des autres.

Plus en détail, la prise en charge à domicile passe par un traitement curatif standard selon le protocole en vigueur. Une sensibilisation par rapport aux effets indésirables et aux mesures barrières et d'hygiène. Sans oublier une surveillance téléphonique journalière dont l'objectif est de guetter l'apparition des symptômes du Covid-19 et des effets indésirables du traitement. L'installation de l'application wqayna est impérative également tout comme le port du masque en permanence sauf lorsque le patient est isolé. En outre, les toi-

lettes doivent être javellisées à chaque usage et un électrocardiogramme est primordial avant d'entamer la prise d'hydroxychloroquine. Ça, c'est ce qui est prévu sur le papier. Mais comme tout le monde sait, entre le protocole prévu et son application il y a souvent un décalage qui peut malheureusement avoir des conséquences tragiques.

Pour finir sur une note d'espoir, concluons avec les critères de guérison. Ainsi, on apprend que pour un cas asymptomatique, on ne peut parler de guérison qu'à la fin des 7 jours de traitement sans l'apparition du moindre symptôme évocateur de la maladie. S'agissant des cas symptomatiques (probables ou confirmés), la guérison ne peut être actée avant une période de traitement de 10 jours. En plus, il faut constater une nette amélioration clinique, couplée à une absence de fièvre pendant trois jours consécutifs.

Chady Chaabi

“

Mieux vaut s'y préparer

# L'élan de conscience se renforce au Parlement européen au sujet du détournement de l'aide humanitaire par le Polisario et l'Algérie



**L'**élan de conscience déclenché depuis quelque temps au Parlement européen au sujet de la poursuite du détournement de l'aide humanitaire, destinée aux séquestrés des camps de Tindouf, par le Polisario et l'Algérie se poursuit et se renforce.

Contrairement aux allégations véhiculées par les détracteurs de cette prise de conscience qui prend de plus en plus d'ampleur au sein de l'hémicycle européen et aux arguments fallacieux avancés par les services de la chancellerie algérienne à Bruxelles qui font croire à des manœuvres orchestrées par des eurodéputés d'extrême droite, «à l'instigation du Maroc», une nouvelle question introduite par l'eurodéputé belge Olivier Chastel est venue confirmer le haut degré de préoccupation des élus européens face à cette situation.

M. Chastel, qui n'est autre que le vice-président de la Commission du budget au Parlement européen, a souligné que malgré les assurances de la Commission européenne, «il semble que des denrées issues de l'aide humanitaire européenne se retrouvent encore aujourd'hui sur les marchés mauritaniens».

L'eurodéputé rappelle dans sa question à la Commission européenne que l'UE octroie une aide humanitaire annuelle de dix millions d'euros aux populations des camps de Tindouf depuis près de trente ans et qu'un rapport de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) rendu public en 2015 avait dénoncé les détournements de cette aide humanitaire et recommandé de procéder à un recensement officiel des bénéficiaires.

Par ailleurs, ajoute M. Chastel, en juillet 2015, lors d'une réunion de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, le directeur général chargé de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) avait reconnu que l'Algérie imposait une taxe de 5 % sur le montant de l'aide humanitaire.

L'eurodéputé belge, qui est également membre de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen et de la délégation chargée des relations avec les pays du Maghreb, interpelle la Commission européenne si elle disposait d'éléments récents concernant ces aides, si elle compte renforcer les mesures prises s'il s'avère que les détournements ont repris et si elle a trouvé une solution quant à la taxe de 5 % imposée par l'Algérie sur le montant de l'aide.

La question du détournement de l'aide humanitaire par le Polisario et l'Algérie est revenue au-devant de la scène au niveau du Parlement européen après la révélation par des médias et des experts que ce détournement se poursuit à grande échelle malgré les garde-fous mis en place par la Commission européenne.

Ces soupçons de détournements sont d'autant plus vrais que l'Algérie a multiplié ces derniers temps les appels à la générosité des organismes humanitaires dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus.

De nombreux députés, tous groupes politiques confondus, qui ont évoqué cette question ces derniers mois ont été frappés par la situation paradoxale qui prévaut aussi bien au niveau de l'octroi de cette aide sur la base de chiffres erro-

nés, un recensement n'ayant jamais été réalisé, qu'au niveau de sa gestion.

Le circuit de ce trafic a d'ailleurs été bien tracé par les enquêteurs de l'OLAF.

Il explique dans les détails comment le Croissant-Rouge algérien est le premier acteur de ce détournement de l'aide débarquée d'abord au port d'Oran avant de tomber dans les filets de contrebande

polisariens.

Les députés européens se sont également intéressés à la situation extrêmement préoccupante de l'utilisation de ces aides pour lever des fonds servant à l'achat d'armes dans le but de mener des actes terroristes et de banditisme et à des fins d'embrigadement de la jeunesse désœuvrée des camps de Tindouf.

Le député européen Ilhan Kyuchuk est l'un de ceux qui ont exprimé leur inquiétude face à cette situation, se demandant comment l'Algérie dispose de moyens pour acheter des armes au Polisario et crie au secours pour demander l'aide alimentaire aux séquestrés de Tindouf.

Dans une question adressée récemment au haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité, Josep Borrell, M. Kyuchuk affirme qu'il est notoirement connu que le Polisario est lourdement armé et dispose d'un budget important pour l'entretien de son équipement militaire et exploite en même temps en permanence la situation humanitaire dans les camps de Tindouf pour demander de l'aide alimentaire.

Après plusieurs interpellations et le déclenchement de mécanismes de suivi au niveau du Parlement européen, dont un projet de résolution déposé le 9 juillet dernier demandant des comptes à l'UE et à l'Algérie, l'Association de défense du contribuable européen (Taxpayer's Association of Europe) a évoqué une enquête approfondie qui serait menée par les institutions compétentes de l'UE afin de dévoiler le mystère autour de la poursuite de ce trafic à grande échelle. Affaire à suivre...

## Demande d'éclaircissements

**L'**e scandale du détournement par l'Algérie et le Polisario des aides alimentaires destinées aux populations séquestrées dans les camps de Tindouf vient de connaître un nouveau rebondissement en Italie, avec l'entrée en ligne de deux associations des droits de l'Homme qui demandent des éclaircissements à ce sujet.

Les Associations "Nessuno tocchi Caino" et "Life Odv" viennent de se saisir de la question en demandant à la communauté internationale d'éclaircir le destin des fonds alloués pour les aides alimentaires et détournés par l'Algérie le Polisario.

C'est ainsi que Domenico Letizia, membre du Conseil d'administration de l'ONG de défense des droits de l'Homme "Nessuno tocchi Caino" a indiqué que "l'aide en question s'élève à 105 millions d'euros entre 1994 et 2004".

Cette situation qu'il a qualifiée de "très grave" devrait, selon lui, "amener la communauté internationale à réfléchir aux sonnettes d'alarme que le Maroc lance depuis des décennies".

De son côté, Elio De Rosa, président de l'Association de défense des droits de l'Homme et des personnes démunies "Life Odv", a affirmé que "le détournement de l'aide humanitaire destinée aux personnes qui en ont vraiment besoin est honteux".

"Non seulement la tragédie humaine des femmes et des enfants vivant dans des conditions désastreuses se trouve aggravée suite à cette situation, mais il y a une menace sur l'instabilité en raison des achats d'armement avec des fonds qui auraient dû être destinés à des aides humanitaires", a-t-il souligné.

Les déclarations de ces deux responsables font partie d'un article consacré à cette question par le site italien "www.informazione.campania.it" faisant l'écho des dénonciations par plusieurs eurodéputés, des détournements des aides alimentaires destinées aux populations séquestrées à Tindouf.

Pour le site italien, "il faut agir immédiatement pour contrôler l'aide européenne détournée par les milices du Polisario et de l'Algérie".

Soutenant que "toute l'affaire des camps gérés par le Polisario semble être le résultat d'une escroquerie internationale pour acheter des armes", le site souligne que "le but de l'aide était humanitaire et non pour l'achat d'armement".

# Saaïd Amzazi : *Le concours commun d'accès aux Facultés de médecine vise à assurer l'égalité des chances*

Le concours commun d'accès aux Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire vise à assurer l'égalité des chances entre tous les candidats, a souligné, mercredi à Martil, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaïd Amzazi. "Cette année, nous avons adopté une nouvelle approche dans la gestion de l'accès aux Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire au titre de l'année universitaire 2020-2021, à travers l'organisation d'un concours commun à l'échelle nationale, au lieu de 11 concours qui se tenaient habituellement auparavant, et ce afin d'assurer l'égalité des chances entre tous les candidats", a déclaré à la MAP le ministre, lors de sa visite au centre d'examen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Martil, relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan.

M. Amzazi a, à cet égard, précisé que quelque 88 centres de concours ont été mis en place dans 42 préfectures et provinces du Royaume, et ce en vue de rapprocher les centres d'examen des lieux de résidence des candidats, au vu des circonstances exceptionnelles actuelles liées aux répercussions de la pandémie du Covid-19 qui nécessite de réduire les déplacements entre les différentes régions.

"Nous avons également décidé d'augmenter le nombre de candidats à plus de 56.000 cette année, au lieu d'environ 35.000 pour la saison universitaire précédente, en baissant le seuil de sélection à 12/20", a-t-il fait savoir, notant que cette mesure vise à permettre au plus grand nombre possible de bacheliers de réussir



ce concours et d'accéder à ces facultés.

Ce concours, a poursuivi le ministre, a nécessité la mobilisation globale de tous les intervenants, notamment ceux de l'Université Abdelmalek Essaâdi et de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, relevant que plus de 4.000 enseignants ont été mobilisés au niveau national pour réussir cette échéance.

Pour sa part, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan, Mohamed Errami, a souligné que l'organisation de ce concours commun intervient pour la première fois dans l'histoire des facultés de médecine, de

pharmacie et de médecine dentaire, au lieu des 11 concours habituellement organisés, notant que cinq centres d'examen ont été aménagés à cet effet à Tanger, Larache, Tétouan, Martil et à Al Hoceïma, pour éviter les déplacements des candidats et préserver leur santé et leur sécurité dans le contexte actuel de pandémie.

M. Errami a relevé que l'organisation de cette échéance a nécessité la coordination des efforts de tous les intervenants, notamment les enseignants et le personnel administratif et technique de l'université, l'AREF, les administrations publiques, les instances élues et les volontaires du Croissant-Rouge marocain. "Le concours se

passé dans de bonnes conditions au niveau de tous les établissements de l'université, et ce dans le strict respect des mesures sanitaires et de sécurité préconisées, dont la prise de température, la mise à disposition du gel hydroalcoolique, la distribution des bavettes aux candidats, et le respect de la distanciation physique", a-t-il fait savoir. Un total de 23.422 candidats scolarisés de l'enseignement public et privé ont passé avec succès les sessions ordinaires et de rattrapage de l'examen national normalisé du baccalauréat, au titre de l'année scolaire 2019-2020, dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, soit un taux de réussite de 81,18%, selon les données de l'AREF.

## Le feu de forêt déclenché dans la forêt Haouz Malaliyine a été maîtrisé

L'incendie qui s'est déclaré, ce week-end, dans la forêt Haouz Malaliyine située dans la commune d'Aaliyine (préfecture de M'diq-Fnideq) a été maîtrisé, après avoir ravagé plus de 1.020 hectares de végétation, a annoncé, mercredi, le président du Centre national de gestion des risques climatiques forestiers, Fouad Assali. "Selon les dernières données issues du poste de commandement qui coordonne l'opération d'extinction de l'incendie qui a éclaté, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la forêt Haouz Malaliyine, le feu peut être déclaré maîtrisé à presque 98%", a déclaré à la MAP, M. Assali, notant que les températures élevées, les vents forts et la difficulté du terrain ont compliqué l'extinction de cet incendie.

Le président du Centre national de gestion des risques climatiques forestiers, relevant du Département des eaux et forêts, a souligné que le niveau de vigilance et

d'alerte restera au maximum, surtout avec la présence des vents forts qui pourraient attiser les flammes, précisant que la superficie calcinée est estimée à environ 1.024 hectares, composés principalement de pin et de chêne-liège.

Il a, à cet égard, souligné que l'ensemble des intervenants vont rester en permanence dans le poste de commandement jusqu'à l'extinction définitive de l'incendie.

Quelque 850 éléments des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification, la Protection civile, les FAR, la Gendarmerie Royale, les Forces auxiliaires, les autorités locales et de la promotion nationale, appuyés par quatre avions Canadairs des Forces Armées Royales (FAR), trois avions Turbo trush de la Gendarmerie Royale et environ 35 camions-citernes de la Protection civile et véhicules d'intervention des services des eaux et forêts, ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie.

## L'Association SOS hépatites Maroc lance un appel pour permettre aux malades démunis un accès facile aux traitements

L'Association SOS hépatites Maroc a lancé un appel au ministère de tutelle pour permettre aux malades démunis un accès facile aux traitements augmentant ainsi leurs chances de guérison.

"Nous vivons cette année exceptionnellement la pandémie du Covid-19 qui a marginalisé la prise en charge des maladies chroniques, notamment celle des hépatites virales chroniques", a souligné l'Association dans un communiqué rendu public à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des hépatites virales. Il s'agit de maladies souvent chroniques et silencieuses qui peuvent conduire si elles ne sont pas diagnostiquées à temps à des complications graves, à savoir la cirrhose et le cancer du foie.

Et le communiqué d'ajouter : «Nous

espérons que le ministère de la Santé malgré la gravité de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, concrétise son plan de lutte «Un Maroc sans hépatites». Le Maroc avait entamé une stratégie nationale de lutte contre les hépatites virales 2016-2021.

Il convient de rappeler que l'Association SOS hépatites Maroc, créée en octobre 2003 par le professeur Driss Jamil, a pour buts essentiels d'œuvrer pour la sensibilisation du grand public et des professionnels de santé pour lutter contre les conséquences néfastes de la maladie ; d'apporter un réel soutien aux personnes atteintes et à leur entourage (soutien psychologique aux patients, dépistage gratuit...) ; de faciliter l'accès aux soins au plus grand nombre de patients, particulièrement aux Ramedistes et aux malades sans couverture médicale.



## Au Brésil, bientôt 100.000 morts à cause du Covid



**L**e Brésil entre dans son 6ème mois de pandémie et le coronavirus continue d'y faire des ravages, avec bientôt 100.000 morts, une tragédie annoncée selon les spécialistes, faute d'une politique sanitaire nationale.

"C'est une vraie tragédie, une des pires que le Brésil ait jamais connue", dit à l'AFP le sociologue Celso Rocha de Barros, alors que ce pays de 212 millions d'habitants déplore quelque 1.000 décès quotidiens en moyenne depuis plus d'un mois.

Le premier cas confirmé de Covid-19 a été recensé à Sao Paulo, le 26 février, et le premier décès le 16 mars, également dans la plus grande mégalopole d'Amérique Latine. "À ce moment-là, le Brésil commençait à s'organiser pour combattre la pandémie", explique à l'AFP Paulo Lotufo, épidémiologiste de l'Université de Sao Paulo.

Mais les courbes de décès et de contaminations se sont ensuite envolées. Les images d'enterrements express en six minutes à Sao Paulo ou des fosses communes à Manaus glaçaient le sang.

En juin, le Brésil devenait le

deuxième pays le plus touché après les Etats-Unis. Le cap des 100.000 décès devrait être franchi ce week-end.

Pour M. Lotufo, la réaction rapide des maires et gouverneurs des Etats, qui ont pris dès mars des mesures de confinement plus ou moins strictes et augmenté le nombre de lits en soins intensifs, a été plombée par l'absence de coordination du gouvernement fédéral. Le président d'extrême droite Jair Bolsonaro n'a cessé de minimiser cette "petite grippe" qu'il a lui-même attrapée, ainsi que son épouse. Il a miné les efforts visant à limiter la circulation de la population, au nom de la survie de l'économie, et s'est borné à faire la promotion de l'hydroxychloroquine, à rebours de la science.

Il y a une semaine, quand le pays a franchi le cap des 90.000 morts, ce président qui n'a jamais exprimé d'empathie pour les victimes ni pour un personnel soignant épuisé, a lâché: "Ce virus, tout le monde va l'attraper un jour. Vous avez peur de quoi?"

Pour Celso Rocha de Barros, "le confinement n'est pas une chose naturelle, il faut qu'il soit coordonné par un leader

qui apporte une crédibilité politique". "Il faut expliquer à la société que c'est très dur, mais nécessaire, sinon, ce sera l'hécatombe. Au Brésil, c'est le message inverse qui est passé", poursuit le sociologue.

En pleine tempête sanitaire, deux ministres de la Santé pro-confinement ont quitté le gouvernement en moins d'un mois. Depuis la mi-mai, ce ministère n'a plus de titulaire, mais un général nommé à titre intérimaire.

Sous la pression de Jair Bolsonaro, le déconfinement, jugé précipité par les spécialistes, a débuté en juin dans la plupart des Etats, là encore sans la moindre coordination nationale. Et ce malgré une forte augmentation des contaminations dans plusieurs régions et un nombre de décès quotidiens encore très élevé.

Les images de plages noires de monde et de bars pleins de clients ont suscité des débats sur l'apparente indifférence de la société brésilienne face à la tragédie. "Le Brésil est déjà habitué à une mortalité très élevée en raison de la violence", estime Celso Rocha de Barros. Sans compter que "les classes aisées accordent souvent peu d'import-

tance aux morts dans les quartiers pauvres".

Le coronavirus a frappé davantage les populations noires et défavorisées et a fait des ravages dans les favelas où s'entassaient les Brésiliens les plus démunis. Dans la forêt amazonienne, il a aussi fauché la vie de nombreux indigènes, dont de grands caciques, manquant d'un accès aux soins.

Pour Paulo Lotufo, "le comportement de la population lors des prochaines semaines sera décisif", alors que certains Etats commencent à envisager la réouverture des écoles. "C'est choquant de voir des gens faire la fête alors que tant de gens meurent. Mon frère vient de passer 30 jours en soins intensifs et sa belle-mère est morte", déplore André Rezende, chauffeur de VTC. "Moi, je sors seulement parce que je n'ai pas le choix, j'ai besoin d'argent", ajoute-t-il.

"Beaucoup de gens reprennent leur vie normale. Certains pensent qu'il faut tenter de vivre une vie normale parce qu'il n'y a pas de solution", dit Celso Rocha de Barros. Et beaucoup mettent leur foi dans les deux vaccins testés actuellement en phase III dans l'immense pays.

## Chaos infernal dans notre Liban adoré

**T**out l'alphabet ne suffit pas et ne m'offre aucune lettre pour décrire ce que l'explosion au port de la capitale du Liban, a envoyé comme onde de choc dans mon cœur.

Dans mon âme, l'indignation et les désolations sont aussi pharamineuses que l'ampleur des dégâts humains et matériels causés à la ville de Beyrouth ...

Au beau milieu de la journée, par un ciel bleu au port de plaisance de la capitale, une minute avant la première explosion, des familles et leurs enfants profitaient de leurs derniers instants de vie. Comme des cerfs-volants sous la brise d'été et le son des vagues, les rires s'élevaient au ciel avant d'être emportés par une déflagration! L'onde de choc qui s'est étendue à plusieurs kilomètres a causé de nombreux accidents et l'effondrement de plusieurs bâtiments, les morts et les blessés se comptent par milliers.

La terreur et la panique se sont emparées de la population qui s'est retrouvée au beau milieu d'un chaos infernal. Le scénario est digne des blockbusters, mais là, nous sommes bel et bien le 4 août 2020 et nous ne sommes pas au cinéma, ou en train d'écrire un roman ...

Les auteurs (quelle que soit leur identité) de cet acte dont je manque cruellement d'adjectifs pour les qualifier me rendent perplexes quand aux bénéfices tirés d'une telle sauterelle. Je n'ai pas envie de pointer du doigt telle ou telle partie tant qu'on ne connaît pas encore les résultats des enquêtes officielles. Mais une partie de moi se pose des questions et a besoin de justice. Le poing serré, les dents qui grincent, un alliage de haine, de dégoût et de colère se cristallise en mon âme contre cette hécatombe.

Pour tous ces innocents tombés sous les balles et les bombes des milices, des groupes armés, des forces de l'ordre, des armées, des forces spéciales, des services secrets et victimes des complots internationaux, j'exige la justice !

Je rêve d'un monde meilleur que celui que je vois qui ne m'inspire que des cauchemars.

Par Fawaz Al Atlassi



## News

## Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale a assoupli jeudi les mesures de restrictions prises pour lutter contre la pandémie de coronavirus, annonçant notamment la réouverture des lieux de cultes et des bars, selon un décret publié par le gouvernement.

Face à "une réduction importante du nombre de cas positifs enregistré quotidiennement dans le pays, la deuxième phase de l'assouplissement de l'état d'urgence sanitaire est décrétée", selon ce décret lu mercredi soir à la télévision d'Etat. La Guinée équatoriale, pays pétrolier d'Afrique centrale de moins de 2 millions d'habitants, a officiellement enregistré 4.821 cas positifs de nouveau coronavirus, 2.182 guéris et 83 décès, selon un dernier bilan rendu public il y a une semaine.

Outre la réouverture des lieux de culte, les compétitions sportives et événements culturels sont de nouveau autorisés.

Les casinos, les bars et parcs publics pourront de nouveau accueillir clients et promeneurs, avec respect des mesures barrières.

Les deux grandes villes du pays, Malabo, sur la partie insulaire, et Bata, sur la partie continentale, principaux foyers de contaminations, demeurent isolés du reste du pays. Les liaisons aériennes entre ces deux métropoles ont toutefois repris.

## Finlande

La circulation du nouveau coronavirus s'accélère à nouveau en Finlande et les autorités sanitaires du pays nordique préparent de nouvelles mesures pour la semaine prochaine, ont-elles annoncé jeudi. Même si le pays a encore un des plus faibles taux de nouveaux cas en Europe, les dernières données montrent que le taux de reproduction du virus a augmenté autour de 1,1 à 1,4, a précisé la directrice stratégique du ministère de Santé, Liisa-Maria Voipio-Pulkki, lors d'une conférence de presse.

"La situation est extrêmement délicate" a-t-elle dit, ajoutant qu'une "forme de deuxième phase avait commencé", même s'il était trop tôt pour parler de "seconde vague". "L'ampleur que prendra la vague dépendra de notre réponse", a-t-elle dit.

Malgré la hausse du nombre de cas de contamination, la Finlande reste le pays avec le taux d'incidence le plus faible d'Europe.

Ces deux dernières semaines, seuls deux nouveaux cas par 100.000 personnes ont été recensés, selon les données de l'OMS Europe. En tout, 7.512 cas de contamination au nouveau coronavirus, dont 331 morts, ont été comptabilisés dans le pays nordique de 5,5 millions d'habitants. Entre juin et début juillet, le nombre de nouveaux cas était extrêmement faibles, mais ces derniers jours les cas réapparaissent.

# Melbourne entame sa phase de confinement le plus strict

Seuls les commerces "essentiels" ont ouvert leurs portes jeudi matin à Melbourne, alors que la deuxième plus grande ville d'Australie entame sa phase de confinement le plus strict pour tenter de contenir la propagation de la deuxième vague épidémique. Les rues étaient du reste beaucoup plus calmes qu'à l'accoutumée au moment d'entrer dans cette phase censée durer six semaines.

L'Australie avait été louée pour sa gestion efficace de la première vague épidémique.

Mais quelques nouveaux foyers de contamination en juin à Melbourne et dans sa région ont échappé à tout contrôle.

L'Etat de Victoria, qui enregistre désormais plusieurs centaines de cas par jour, a graduellement durci les mesures. Un couvre-feu nocturne, de 20H00 à 05H00, a été imposé en début de semaine.

Les habitants ont encore le droit de sortir de chez eux en journée pour faire du sport, aller faire les courses ou travailler, si leur travail est considéré "essentiel".

Le Premier ministre Scott Morrison a annoncé que ce re-confinement coûterait neuf milliards de dollars à l'économie australienne et porterait le taux de chômage à 13%. "Il est très frustrant de voir que les chiffres de contamination ne baissent pas fortement, mais il est vrai que l'Etat est parvenu à éviter l'augmentation exponentielle du nombre de cas qui a été vue dans certains pays", a déclaré Erin Smith, de l'Université Edith Cowan.

Le durcissement graduel des restrictions a créé la confusion

chez certains habitants, qui persistent à s'y retrouver dans les dérogations et exceptions qui accompagnent ces mesures.

Les chaînes locales enchaînent les émissions pratiques devant permettre aux habitants de comprendre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, et notamment les quotas de travailleurs sur les chantiers du BTP ou dans les abattoirs.

L'Australie a enregistré jeudi 484 nouveaux cas de coronavirus et huit décès, ce qui porte le total national à près de 20.000 contaminations, et 255 morts.



## MSF s'allie à l'ONG Sea-Watch pour reprendre les sauvetages en Méditerranée en août

Médecins sans Frontières (MSF) va s'allier à l'ONG allemande Sea-Watch pour reprendre en août les sauvetages de migrants en Méditerranée, où aucun navire humanitaire n'opère depuis le débarquement de l'Ocean Viking en Sicile début juillet, ont annoncé jeudi les deux organisations.

Les deux ONG ont composé une équipe qui prendra la mer à bord d'un nouveau navire, le Sea-Watch 4, actuellement amarré en Espagne, ont-elles expliqué lors d'une conférence de presse. Sea-Watch fournit l'équipage pour naviguer et MSF coordonne l'équipe médicale.

En avril, MSF avait mis un

terme aux missions de sauvetages qu'elle menait depuis quatre ans avec l'ONG française SOS Méditerranée en raison de divergences stratégiques. "On espère pouvoir quitter l'Espagne autour du 10 ou à la mi-août", a expliqué en amont à l'AFP Hassiba Hadj Sahraoui, chargée des questions humanitaires chez MSF. La mission est "essentielle", car "actuellement, il n'y a aucun navire d'ONG en mer" tandis que les tentatives de traversée de la Méditerranée augmentent, a-t-elle rappelé.

Après plusieurs semaines en mer, l'Ocean Viking affrété par SOS Méditerranée avait débarqué en Sicile le 7 juillet avec 180 migrants, avant d'être immobilisé par les autorités italiennes pour des

"raisons techniques", comme les navires d'autres ONG, qui dénoncent un "harcèlement".

Nouveau partenaire de MSF, l'organisation allemande Sea-Watch s'est notamment fait connaître lorsque le capitaine du Sea-Watch 3, Carola Rackete, avait accosté de force en juin 2019 sur l'île de Lampedusa pour débarquer une quarantaine de migrants, en dépit de l'interdiction émise par les autorités italiennes.

Le Sea-Watch 4, nouveau bateau-ambulance de l'ONG, a été acheté grâce au soutien de United 4 Rescue, une organisation citoyenne fondée par l'Eglise protestante en Allemagne.

"C'est la réponse catégorique de la société civile à la politique ra-

ciste de l'UE, qui préfère laisser des personnes se noyer plutôt que d'atteindre les côtes européennes", a déclaré Philipp Hahn, le chef de mission du Sea-Watch 4, dans un communiqué commun avec MSF. "Malgré tous leurs efforts pour nous en empêcher, nous n'arrêtons pas les opérations de secours."

Selon les dernières données du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les tentatives de départ augmentent en Méditerranée, route migratoire la plus meurtrière du monde. Entre début janvier et fin juillet, les tentatives au départ de la Libye ont augmenté de 91%, comparé à la même période l'an dernier, représentant 14.481 personnes ayant pris la mer.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                   |                         |                 |                   |                   |                    |                  |                       |
|-------------------|-------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|--------------------|------------------|-----------------------|
| ISOLÉ             | PRONOM SÉLECTIONNÉS     |                 | UNITÉ ALLEMANDE   | TSIGANE CRI       | FIN D'ANNÉE        | BLÉ              | FAIRE SES ADIEUX      |
| MÉLANGE D'ÉPICES  |                         |                 | PÈRE DE SEM       |                   |                    | EN APARTÉ        |                       |
| GRAND ARBRE       | LA MODE DÉCOLLER        |                 | LA LOI DU SILENCE |                   |                    |                  |                       |
|                   |                         | CONNU           |                   |                   | EN BOUCHE PRONOM   | ARTICLE ESPAGNOL |                       |
| PÎLE              |                         | APERÇU          | VISION            |                   |                    | ARTICLE MAL DIT  |                       |
|                   |                         | CARDIN-AUX      | COLIF D'ÉCLAT     | REGIMBER          |                    |                  |                       |
| BLÉ ROUMAIN       | GROS PIGEON             |                 |                   |                   | LETTRES DE LINCOLN |                  | ABÏMA                 |
| FOYER             | ÉLÈVES                  |                 | VOYELLES          |                   | FIN D'ANNÉE        |                  | EN SCÈNE              |
| FORME D'AVOIR     |                         | TRANCHE ENLEVER |                   |                   | LOUP               | FIN DE VERBE     | NAZI CHEF D'UNE BANDE |
| PARTISAN DU LATIN |                         | MÈRE DE JACOB   |                   |                   |                    |                  |                       |
| PARÉ              | POSSESSIF VENU AU MONDE |                 | MORCEAU DE KEBAB  | PERROQUET EN CRIS |                    |                  | CUBE                  |
|                   |                         | BLANC CASSÉ     |                   |                   |                    |                  | FORME D'ÊTRE          |
| PRESSÉS           |                         |                 |                   |                   | POISSON            |                  |                       |
|                   |                         |                 |                   |                   | HYMNES             |                  |                       |

Solution mots flechés d'hier

|                     |   |           |   |                              |     |   |                      |      |   |                |
|---------------------|---|-----------|---|------------------------------|-----|---|----------------------|------|---|----------------|
| ARRE DE PORTUNE     | P | NEON VÉTO | N | PLANTE S'ÉLEVANT EN COLONNES | FEU | P | MOT D'AUTOUR         | PAGE | L | SILENCE ANNOUÉ |
| DOUX MÊME UN        | A | V         | E | R                            | T   | I | COMME LA LUNE LITONN | N    | U | I              |
| FIN DE VERBE        | R | E         | U | A                            | L   | E | POSSESSIF SORAHMA    | S    | O | A              |
| PROTÈGE AVEC INTÈRE | A | T         | T | E                            | N   | T | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| ODE                 | O | D         | E | T                            | A   | L | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| HYMNE COCURE        | I | R         | E | I                            | G   | O | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| FIN DE VERBE        | S | I         | C | N                            | A   | G | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| LETTRES D'ION       | F | N         | B | E                            | Q   | U | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| RECUISER            | N | I         | A | O                            | T   | S | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| RECUISER            | S | I         | M | A                            | R   | A | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| SOPHISTE AU COMBAT  | C | R         | E | P                            | I   | E | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| MENTALE             | A | E         | R | E                            | R   | C | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |
| CHALAN              | C | L         | F | L                            | I   | N | BOIT ENTRAÎNÉ        | L    | A | P              |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouitry  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadia  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma



### Mots croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Vieux cependant
- 2- Privé de pattes – Choix
- 3- Proie de parolier – Ignoré
- 4- Cuivre – Est au courant
- 5- Eau d’Ethiopie – Solide
- 6- Classe
- 7- Rêvé – Instrument de mort
- 8- Demande humblement
- 9- L’Union – Dévergondée
- 10- Ils siègent – Eau de France (La Grande ...)

**VERTICALEMENT**

- 1- Stupéfiant
- 2- Il a eu sa guerre – Combat singulier
- 3- Il se porte même après la mort – Déduite
- 4- Poèmes chantés – Pagaies
- 5- Béryllium – Ville d’art
- 6- Panorama – Refus
- 7- Essaya – Attaché à un autre organe
- 8- Couvre-chefs
- 9- Prix de dynamiteur - Liant
- 10- Cachée - Haute

### Solution mots croisés d’hier

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  | C | E | L | E | R | I | F | E | R | E  |
| 2  | E | T | A | G | E | R | E | S |   | V  |
| 3  | N | I |   | R | I |   | U | S | E | E  |
| 4  | T | R | I | A | N | G | L | E | S |    |
| 5  | R | E | S | T | E | R | E | N | T |    |
| 6  | I |   | O | I | S | E |   | T | H | E  |
| 7  | F | I |   | G |   | S | C | I | E | E  |
| 8  | U | R | I | N | A |   | R | E | T | S  |
| 9  | G | A | V | A | I | S |   | L | E | T  |
| 10 | E | S | E |   | R | O | U | S | S | I  |

### Grilles de sudoku

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 2 | 7 | 5 |   |   |   |   |
|   | 9 |   |   |   | 1 | 5 |   | 2 |
| 1 |   |   | 8 | 4 | 2 |   |   | 7 |
| 2 | 8 |   | 1 | 3 |   |   |   |   |
| 3 | 6 |   |   |   |   |   | 5 | 8 |
|   |   |   | 8 | 6 |   | 1 | 9 |   |
| 8 |   |   | 9 | 2 | 3 |   |   | 5 |
| 5 |   | 3 | 6 |   |   |   | 2 |   |
|   |   |   |   | 7 | 4 | 8 |   |   |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 3 |   | 9 |   |   | 7 | 4 | 5 |
|   |   | 9 |   |   |   |   | 1 |   |
| 6 |   |   | 1 |   |   |   |   | 3 |
| 8 | 6 |   | 7 |   | 5 |   |   |   |
|   |   |   | 5 |   | 1 |   |   |   |
|   |   | 3 |   | 2 |   | 1 |   | 4 |
| 4 |   |   | 9 |   |   |   |   | 7 |
|   | 6 |   |   |   |   | 9 |   |   |
| 1 | 9 | 2 |   |   | 6 |   | 3 |   |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 |   |   | 1 |   | 8 |   |   |
|   | 2 |   |   |   | 3 |   |   |   |
| 8 | 4 |   |   |   | 5 | 3 | 6 |   |
|   |   | 3 |   |   |   |   |   | 6 |
| 2 |   |   | 1 |   | 8 |   |   | 9 |
| 5 |   |   |   |   |   | 7 |   |   |
|   | 5 | 6 | 8 |   |   |   | 9 | 3 |
|   |   |   | 7 |   |   |   | 1 |   |
|   |   | 2 |   | 9 |   |   | 7 |   |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |  |   |   |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
|   | 3 |   |   |   |   |  |   | 4 |
| 7 |   |   |   | 2 |   |  | 1 |   |
|   |   |   |   | 4 | 1 |  | 3 | 2 |
|   | 4 | 3 |   |   |   |  |   | 9 |
|   |   |   | 9 |   | 8 |  |   |   |
|   | 5 |   |   |   |   |  | 6 | 8 |
| 3 | 8 |   | 2 | 6 |   |  |   |   |
|   | 1 |   |   | 3 |   |  |   | 9 |
| 4 |   |   |   |   |   |  | 7 |   |

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d’hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 6 | 7 | 2 | 1 | 5 | 4 | 9 |
| 5 | 1 | 7 | 6 | 4 | 9 | 2 | 3 | 8 |
| 4 | 2 | 9 | 8 | 3 | 5 | 1 | 7 | 6 |
| 6 | 7 | 4 | 5 | 8 | 2 | 3 | 9 | 1 |
| 9 | 5 | 2 | 3 | 1 | 6 | 7 | 8 | 4 |
| 1 | 8 | 3 | 9 | 7 | 4 | 6 | 2 | 5 |
| 7 | 4 | 1 | 2 | 6 | 8 | 9 | 5 | 3 |
| 2 | 6 | 5 | 4 | 9 | 3 | 8 | 1 | 7 |
| 3 | 9 | 8 | 1 | 5 | 7 | 4 | 6 | 2 |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 8 | 1 | 5 | 9 | 4 | 3 | 7 |
| 9 | 3 | 4 | 7 | 2 | 6 | 8 | 1 | 5 |
| 7 | 5 | 1 | 3 | 8 | 4 | 6 | 9 | 2 |
| 1 | 4 | 2 | 5 | 9 | 7 | 3 | 8 | 6 |
| 5 | 8 | 6 | 2 | 4 | 3 | 9 | 7 | 1 |
| 3 | 9 | 7 | 8 | 6 | 1 | 5 | 2 | 4 |
| 4 | 7 | 5 | 9 | 3 | 2 | 1 | 6 | 8 |
| 2 | 6 | 3 | 4 | 1 | 8 | 7 | 5 | 9 |
| 8 | 1 | 9 | 6 | 7 | 5 | 2 | 4 | 3 |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 9 | 7 | 5 | 4 | 6 | 3 | 1 |
| 4 | 5 | 3 | 1 | 6 | 8 | 9 | 7 | 2 |
| 6 | 7 | 1 | 9 | 2 | 3 | 8 | 4 | 5 |
| 5 | 3 | 8 | 4 | 1 | 2 | 7 | 6 | 9 |
| 1 | 6 | 2 | 8 | 7 | 9 | 4 | 5 | 3 |
| 9 | 4 | 7 | 6 | 3 | 5 | 2 | 1 | 8 |
| 3 | 9 | 5 | 2 | 4 | 6 | 1 | 8 | 7 |
| 8 | 1 | 6 | 5 | 9 | 7 | 3 | 2 | 4 |
| 7 | 2 | 4 | 3 | 8 | 1 | 5 | 9 | 6 |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 8 | 3 | 1 | 2 | 7 | 5 | 4 | 6 |
| 6 | 2 | 1 | 4 | 5 | 9 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 4 | 5 | 3 | 8 | 6 | 2 | 1 | 9 |
| 4 | 9 | 6 | 7 | 3 | 2 | 8 | 5 | 1 |
| 8 | 3 | 2 | 6 | 1 | 5 | 9 | 7 | 4 |
| 1 | 5 | 7 | 9 | 4 | 8 | 6 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 4 | 5 | 7 | 3 | 1 | 9 | 8 |
| 5 | 7 | 9 | 8 | 6 | 1 | 4 | 2 | 3 |
| 3 | 1 | 8 | 2 | 9 | 4 | 7 | 6 | 5 |

L'endettement financier des entreprises non financières en hausse de 4% en 2019

Le rythme de croissance de l'endettement financier des entreprises non financières s'est redressé à fin 2019 à 4%, pour atteindre 790 milliards de dirhams (MMDH), après un ralentissement à 1,8% en 2018, selon le rapport annuel sur la stabilité financière 2019.

Cette reprise est attribuable principalement à l'accélération de la dette des entreprises non financières privées de 5,2% à fin 2019 contre 1,5% une année auparavant, indique Bank Al-Maghrib (BAM) dans son rapport sur la stabilité financière, publié conjointement avec l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Rapportée au PIB, la dette financière des entreprises non financières s'est établie à 69,3% en 2019 contre 68,6% un an auparavant, souligne la même source, notant que la dette financière des entreprises privées s'est accrue pour représenter 45,1% du PIB à fin 2019 contre 44,2% un an plus tôt, rapporte la MAP.

Le redressement de l'endettement financier des entreprises non financières privées est tiré essentiellement par l'appréciation de leur dette bancaire, représentant leur principale source de financement (89%), qui a progressé de 6% après un ralentissement de 0,8% une année auparavant.

Ces entreprises ont vu, en revanche, leur dette de marché baisser de 7,5% pour s'établir à près de 25 MMDH, alors que leur endettement extérieur a décliné à 4,4% après 15,8% en 2018.

Par catégorie, le rapport précise que l'endettement bancaire des entreprises non financières a été orienté essentiellement vers le financement de l'acquisition des biens d'équipement, à hauteur de 51% environ, suivi par les crédits de trésorerie avec une part de 37%, alors que les crédits à la promotion immobilière ont représenté près de 12%.

Pour sa part, l'endettement des entreprises non financières publiques poursuivait sa décélération, son accroissement revenant à 1,9%, après 2,3% en 2018 et 6,2% en 2017, selon le rapport, notant que cette décélération est tirée principalement par un recul de 1,1% de leur dette étrangère, après une baisse de 0,8% une année auparavant.

## La convention contre les pires formes de travail des enfants enfin ratifiée



Adoptée par la Conférence internationale du travail il y a 21 ans, la convention n° 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les pires formes de travail des enfants a été ratifiée par l'ensemble des 187 Etats membres de l'agence onusienne. Une première dans les annales de l'organisation.

La ratification universelle de la convention, qui est intervenue mardi 4 août dernier, après la signature du Royaume des Tonga, «signifie que tous les enfants jouissent désormais d'une protection juridique contre les pires formes de travail des enfants», a déclaré Guy Ryder, directeur général de l'OIT.

Ce résultat historique, qui intervient quelques mois seulement avant le début de l'Année internationale de l'élimination du travail des enfants en 2021 dont le but est de sensibiliser à cette question et d'accélérer le rythme des progrès, est une bonne nouvelle pour les millions d'enfants employés à travers le monde.

Selon l'OIT, ils seraient 152 millions à travers le monde dont 73 millions dans des travaux dangereux. «70% de l'ensemble du travail des enfants concernent l'agriculture et sont essentiellement liés à la pauvreté et aux difficultés de leurs parents à trouver un travail décent», a indiqué l'organisation.

Des données de l'enquête nationale sur l'emploi de 2019, il ressort qu'au Maroc, on compte 200.000 enfants économiquement actifs parmi les 7.271.000 enfants âgés de 7 à 17 ans, marquant une baisse de 23,5% par rapport à 2017.

«Parmi les enfants économiquement actifs, 119.000 accomplissent des travaux dangereux, ce qui correspond à un taux d'inci-

dence de 1,6% (contre 2,3% en 2017)», souligne le Haut-commissariat au plan (HCP) précisant que les enfants astreints à ce type de travail sont à 74,4% ruraux, 84% masculins et à 75,6% âgés de 15 à 17 ans.

Notons que la convention ratifiée offre un cadre juridique aux différentes actions qui seront désormais menées dans le cadre de la lutte contre ce phénomène qui englobe diverses formes de travail. A savoir : l'esclavage, l'exploitation sexuelle, l'utilisation des enfants dans les conflits armés ou d'autres travaux dangereux ou illicites qui compromettent la santé, la moralité et le bien-être psychologique des enfants, a expliqué Guy Ryder.

Comme l'a rappelé l'OIT dans un communiqué, «la convention n° 182 demande la prohibition et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains».

Selon cette agence des Nations unies, «elle interdit l'utilisation des enfants dans les conflits armés, la prostitution, la pornographie et les activités illicites telles que le trafic de drogue, et les travaux dangereux».

Pour le DG de l'OIT, cette convention «réflète un engagement mondial selon lequel les pires formes de travail des enfants n'ont pas leur place dans notre société».

Saluant à son tour la ratifica-

tion de ladite convention, la Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), Sharan Burrow, a pour sa part déclaré qu'elle «est un rappel puissant et opportun de l'importance des normes de l'OIT et de la nécessité d'apporter des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux».

Parce que le travail des enfants est une grave violation des droits fondamentaux, «il incombe aux mandats de l'OIT et à la communauté internationale de veiller à ce que cette convention soit pleinement appliquée, notamment en faisant preuve de diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales», a-t-elle insisté.

«Nous ne pouvons pas laisser la lutte contre les pires formes de travail des enfants reculer. Ensemble, nous pouvons œuvrer à l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes», a pour sa part déclaré Roberto Suárez Santos, Secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE), après avoir qualifié ce moment d'historique.

«Aujourd'hui, le monde des affaires est à la fois conscient de la nécessité de faire des affaires dans le respect des droits de l'enfant et agit en conséquence. C'est encore plus urgent en cette période de pandémie de Covid-19», a-t-il souligné.

Alain Bouthy



Un engagement mondial contre l'esclavage, la prostitution et l'utilisation des enfants dans les conflits armés ou travaux dangereux ou illicites

## La SMI enregistre une hausse de son chiffre d'affaires à fin juin

Le chiffre d'affaires (CA) de la Société métallurgique d'Imiter (SMI) s'est établi, à fin juin 2020, à 440 millions de dirhams (MDH) en progression de 4% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette évolution est marquée par un léger repli de la production d'argent (-12%), en raison notamment des perturbations causées par la pandémie du Covid-19 et d'une amélioration du cours de l'argent et une appréciation du taux de change du dollar, indique SMI dans un communiqué.

Au terme du premier semestre, les investissements réalisés se sont élevés à 88 MDH dont 36 MDH (41%) consacrés aux travaux d'exploration, fait savoir l'entreprise.

Le Capex (dépenses d'investissement de ca-

pital) a atteint, quant à lui, 88 MDH à fin juin, contre 161 une année auparavant, selon la même source, expliquant cette baisse par l'achèvement des travaux et le démarrage du projet de traitement des haldes. Quant à l'endettement net, il s'est établi à -47 MDH, en baisse de 50 MDH par rapport à la clôture 2019 "grâce notamment, à l'amélioration de la CAF qui couvre largement les besoins de financement des investissements". L'entreprise souligne par ailleurs qu'en réponse au contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, un plan d'action vigoureux comprenant des mesures d'hygiène et de continuité des activités a été mis en place.

## 470.515 incidents de paiement sur chèques enregistrés l'année dernière

Le nombre d'incidents de paiement sur chèques a augmenté de 2,2% à 470.515 incidents en 2019, représentant un montant de 13,8 milliards de dirhams (MMDH), selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Les opérations de régularisation ont porté sur 111.375 chèques pour un montant de 1,7 MMDH contre respectivement 113.756 et 1,8 MMDH en 2018, précise BAM dans son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2019, notant que le nombre d'interdits d'émission de chèques a augmenté de 3% à 689.045 personnes, dont 87,2% sont des personnes physiques.

En ce qui concerne les impayés sur lettre de change normalisée (LCN), leur nombre est resté quasiment stable à 666.812 pour un montant de 25,1 MMDH. Le stock des impayés LCN non encore régularisés s'est situé à 2,5 millions de cas, pour un montant de 93,2 MMDH, avec une proportion de 62,7% de personnes physiques.

S'agissant des centrales des risques, le nombre de contrats actifs chargés s'est établi à 5,1 millions, en hausse de 5,4% pour un encours de 856,1 MMDH, ajoute le rapport, faisant observer que le nombre de consultations a atteint, quant à lui, plus de 2,5 millions, cumulant ainsi un total de 16,1 millions de consultations depuis la mise en place du 1er Credit Bureau en 2009.

## Le patrimoine financier des ménages s'élève à 833 MMDH à fin 2019

Le patrimoine financier des ménages s'est élevé à 833 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2019, s'inscrivant en hausse de 5,3% après sa décélération observée une année auparavant à 4,5% après 6,5% en 2017, selon le rapport annuel sur la stabilité financière 2019.

Cette évolution recouvre une reprise de la croissance des dépôts bancaires et une orientation plus importante des ménages vers les placements en assurance vie comparativement aux placements en valeurs mobilières, indique Bank Al-Maghrib (BAM) dans son rap-

port, publié conjointement avec l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

La structure des avoirs financiers des ménages demeure globalement quasi-stable. Leurs dépôts auprès des banques représentent 82,4%, alors que la part de leurs actifs sous forme d'assurance vie a sensiblement augmenté de 0,6 point de pourcentage, s'établissant à 10,4%. La part des placements en valeurs mobilières, quant à elle, est de 7,2%, rapporte la MAP.

S'agissant des dépôts des ménages auprès des banques, ils ont enregistré une hausse de 4,3% en 2019 après 3,7% en 2018 et 6,0% en 2017, totalisant 686,3 MMDH. Les résidents en détiennent une part de 73% et leurs dépôts ont progressé de 5,2%, alors que ceux des Marocains résidant à l'étranger n'ont enregistré qu'une hausse très limitée de 0,9%, s'établissant ainsi à près de 185 MMDH.

Les dépôts en devises des particuliers résidents ont progressé de 2,8%, après 0,6% en 2018; leur part dans le total des dépôts des particuliers résidents demeure toutefois, limitée à 1%, note le rapport.

Cette évolution traduit une augmentation aussi bien des dépôts à vue de 4,9% à 414,4 MMDH, que des comptes d'épargne de 4,7% à 163,4 MMDH, relève la même



source.

Parallèlement, les dépôts à terme, atteignant près de 100 MMDH en 2019, se sont accrues d'une année à l'autre de 2 MMDH (2,4%). Cette progression positive est la première enregistrée après trois années de baisses consécutives, au cours desquelles la part dans le total des dépôts s'est réduite à 14,6% contre de 18,9% en 2015. Au cours de cette période, il a été enregistré une tendance baissière des taux d'intérêt rémunérant les dépôts à terme.

Ainsi, les taux moyens pondérés des dépôts à 6 mois et 1 an se

sont établis respectivement à 2,72% et 3,01% en 2019 contre 2,77% et 3,09% en 2018 et 2,82% et 3,12% en 2017, alors qu'ils étaient à des niveaux plus importants dans le passé (de 3,42% et 3,81% respectivement il y a dix ans). Les ménages s'orientent ainsi de plus en plus vers d'autres types de placement, notamment l'assurance vie.

Le patrimoine financier des ménages sous forme de produits d'assurance-vie, pour sa part, s'est accru en 2019 de 12,4% après 7,9% une année auparavant, souligne le rapport, expliquant que cette progression reflète l'intérêt de plus en

plus croissant des ménages à ce type de placement, en lien essentiellement avec ses avantages fiscaux plus particulièrement pour les salariés.

Parallèlement, les placements des ménages en valeurs mobilières ont atteint près de 60 MMDH, en progression de 7,4% en 2019 contre 9,3% une année auparavant. Ces placements sont composés majoritairement des titres de propriété à plus de 92%, eux-mêmes, constitués d'actions et de titres d'OPCVM, ainsi que des titres de créances privées avec une part de 7,4% en 2019.



La structure des avoirs financiers demeure globalement quasi-stable

## Cash Plus offre la possibilité d'ouvrir un compte de paiement via agence ou mobile

L'établissement de paiement agréé Bank Al-Maghrib (BAM), Cash Plus, offre désormais la possibilité à ses clients d'ouvrir un compte de paiement via agence ou mobile, rapidement et en toute sécurité.

Ce compte est gratuit, sans possibilité de découvert et permet notamment de recevoir des virements, réaliser des transactions, acheter une recharge et payer une facture, en agence ou sur l'application mobile Cash Plus Mobile Wallet, indique l'opérateur du transfert d'argent au

Maroc dans un communiqué.

D'ailleurs, l'application Cash Plus Mobile dispose d'une M-Wallet qui est liée au compte Cash Plus et assure sa gestion de manière simple et rapide. Grâce à cette application, les clients peuvent effectuer toutes les opérations de transfert ou de paiement 24h/7j sans se déplacer en agence, rapporte la MAP.

En outre, Cash Plus propose sa carte multifonction, rechargeable depuis le compte de paiement Cash Plus, ajoute la même source, notant que les clients peuvent effectuer les différents paiements

chez des commerçants physiques ou e-commerçants, retraits dans les agences Cash Plus ou dans les guichets automatiques de toutes les banques au Maroc. La carte peut être récupérée instantanément des agences Cash Plus.

Le compte Cash Plus propose 3 niveaux, à savoir un compte plafonné à 200 MAD (niveau 1), un compte plafonné à 5.000 MAD (niveau 2) et un compte plafonné à 20.000 MAD (niveau 3). L'ouverture du compte de 1er niveau peut se faire en agence ou via application mobile, alors que les comptes plafonnés

à 5.000 MAD et 20.000 MAD sont ouverts uniquement en agence.

Cash Plus a obtenu l'agrément de BAM pour l'exercice des activités d'établissement de paiement, à savoir l'ouverture de comptes de paiement et l'émission de moyens de paiement adossés à ces comptes. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière et de généralisation des solutions de paiement, initiée par BAM et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

# Une édition virtuelle Festival International Maroc des Contes

L'Association Conte Act pour l'éducation et les cultures organise, du 1-er au 31 août, une édition virtuelle du Festival International Maroc des contes, sous le thème "La parole du Monde dépasse la Covid-19".

Cette 17ème édition du Festival International Maroc des Contes, organisée en partenariat avec le ministère de la culture de la jeunesse et des sports et la préfecture et le conseil préfectoral de Rabat, rendra hommage aux conteurs internationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour conserver et préserver les contes oraux et la mémoire populaire, indiquent les organisateurs dans un communiqué, notant que les hommages prendront forme de nomination des maîtres conteurs comme "Ambassadeurs du Conte".

Ainsi, malgré la fermeture des frontières, le Festival a ouvert ses portes devant

tous les conteurs afin de les inviter à participer aux différentes compétitions, à savoir l'oscar du meilleur conteur international, le prix du meilleur conte sur la pandémie de la Covid-19, le prix de la meilleure conteuse-grand-mères ou encore le prix du meilleur conteur-enfant.

Cet événement sera également marqué par une soirée de contes des Mille et une Nuits, des témoignages, des nominations et des conférences scientifiques, ainsi que par un marché virtuel des contes.

Selon les organisateurs, le festival a notamment pour objectifs de promouvoir les spécificités régionales et provinciales valorisées par les contes populaires marocains et de mettre en valeur l'héritage oral populaire. Ils ont précisé que l'événement vise également la reconsidération de l'héritage oral populaire marocain pour qu'il soit apprécié, estimé à sa juste valeur par les nouvelles générations, préservant, ainsi,



l'identité marocaine fondée sur la diversité et la variété.

La décision d'organiser une édition virtuelle intervient suite aux mesures mises en place pour la lutte contre la propagation de la Covid-19 et vise à faire de ce festival "un miroir et une mémoire" de la pandémie.

L'association Conte Act, accréditée par l'UNESCO, a pour mission de pro-

mouvoir la culture immatérielle en usant du conte dans les recherches académiques, comme support pédagogique et objets de manifestations culturelles et artistiques.

Le Festival International "Maroc des Contes" est un forum qui réunit les maîtres de la parole et les conteurs du monde entier et permet le contact entre les détenteurs de la tradition et les jeunes générations.

## Guéri du Covid, Plácido Domingo nie de nouveau tout harcèlement



"Je n'ai jamais abusé de personne" : mis en cause en 2019 aux Etats-Unis pour harcèlement sexuel, contaminé au Covid-19 mais rétabli, le célèbre chanteur d'opéra espagnol Plácido Domingo a "retrouvé sa voix", tant pour démentir de nouveau ses accusatrices que pour reprendre ses récitals. "J'ai changé. Je n'ai plus peur. Quand j'ai appris que j'avais le Covid, je me suis promis que si je m'en sortais vivant, je me battrais pour laver mon nom. Je n'ai jamais abusé de personne, je le répéterai tant que je vivrai", a affirmé la superstar dans une interview exclusive publiée jeudi par le quotidien italien La Repubblica.

Plácido Domingo, 79 ans, avait annoncé en mars depuis son refuge d'Acapulco (Mexique) avoir été testé positif au coronavirus, puis avait été hospitalisé. "Retrouver ma voix a été un miracle (...). Il y a deux ou trois mois, je n'étais pas sûr de pouvoir à nouveau chanter", explique-t-il.

"La seule chose qui m'inquiète maintenant est de quitter mon refuge à Acapulco, d'où je n'ai pas bougé depuis

des mois", raconte le chanteur, confiant que le confinement avec sa famille avait été "un moment extraordinaire". "Il est maintenant temps de revenir à la normale". Mais "nos vies ont changé. Et comme vous le savez, c'est encore plus difficile pour moi en raison des accusations contre moi".

Ces accusations "ont déstabilisé ma famille et moi-même" et "m'ont fait plus de mal que le virus. Il ne me reste plus qu'à prendre note du fait que pour l'instant je ne pourrai pas chanter dans certaines parties du monde, comme les Etats-Unis et l'Espagne, mon pays. Et certainement pas à cause d'un choix fait par le public, qui m'envoie constamment des messages de solidarité (...). Mais que faire? C'est la vie!".

Plácido Domingo a été accusé courant 2019 dans la presse américaine d'avoir harcelé sexuellement une vingtaine de femmes aux Etats-Unis. Ce qui l'a contraint à abandonner son poste de directeur de l'Opéra de Los Angeles et à annuler toutes ses représentations outre-Atlantique, mettant fin de facto à sa carrière en Amérique du Nord.

Plácido Domingo, qui a enregistré une centaine d'albums, s'est ainsi retrouvé rattrapé par le mouvement #MeToo, né dans la foulée des accusations contre le producteur de cinéma Harvey Weinstein en octobre 2017.

Il avait d'abord rejeté ces accusations, puis "demandé pardon" pour les "souffrances causées", après une enquête de l'AGMA (principal syndicat des chanteurs lyriques aux Etats-Unis) concluant à un "comportement inapproprié", avant finalement de revenir sur ses excuses.

Il avait fait ensuite un don de 500.000 dollars aux bonnes œuvres de l'AGMA, qui avait alors mis fin à toutes les accusations contre lui.

"Si je regarde en arrière, je ne vois aucune situation où mon comportement aurait pu laisser des blessures ouvertes (...). Je n'ai jamais fait de forçage ou de chantage. Tous ceux qui me connaissent savent que le mot +abus+ ne fait pas partie de mon vocabulaire", ajoute M. Domingo, dénonçant un "processus médiatique imparable" contre lui.

# L'écrivain et journaliste Mohamed Adib Slaoui n'est plus



L'écrivain et journaliste marocain Mohamed Adib Slaoui est décédé mercredi à Tanger à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Natif de Fès en 1939, le défunt est lauréat de l'Université Al-Quaraouiyine et a participé à plusieurs formations dans le domaine médiatique dans plusieurs pays.

Il a également travaillé dans plusieurs journaux marocains, dont "Al Anbaa" et "Al Alam" et était attaché

culturel du bureau permanent d'arabisation de Rabat et coordinateur et conseiller éditorial du magazine "Allisane Alarabi", avant de se rendre en Arabie saoudite pour superviser la publication du magazine "Royal Saudi Air Force" à Riyad.

Le regretté compte à son actif nombre d'ouvrages et études sur le théâtre, les arts plastiques, la poésie, la littérature, la politique et la société, notamment "Arts plastiques marocains: entre le patrimoine et la modernité" et "Le théâtre marocain : début et pro-

longement".

Le défunt a remporté plusieurs Prix, notamment la médaille d'or pour ses recherches en arts plastiques marocains, qu'il a obtenue en 1983 à la Biennale internationale des Beaux-Arts du Caire et le bouclier de la culture en 2012, décerné par la République arabe d'Égypte, pour l'ensemble de ses œuvres.

Un hommage a été rendu à Fès à Mohammed Adib Slaoui en 2010 et à Rabat en 2019 par l'Union marocaine des métiers d'arts dramatiques.

## Bouillon de culture

### Musée

Le Louvre a accueilli 10.000 visiteurs par jour en juillet, soit quatre fois moins que d'habitude ce mois-là, un niveau cependant conforme aux prévisions du musée qui met en avant le succès de ses offres destinées à attirer un public familial, jeune et local. 200.000 visiteurs en tout ont pu arpenter tranquillement les salles du plus grand musée du monde en juillet, sans pâtir de l'engorgement habituel devant les tableaux iconiques. Plus de la moitié étaient français. Et, en l'absence des Américains et Asiatiques, qui forment normalement les gros bataillons, les Européens ont répondu présents (Allemands, Néerlandais, Belges...).

Si le musée, qui a rouvert le 6 juillet après plus de trois mois de fermeture, a vu sa fréquentation chuter comme attendu, le niveau enregistré en juillet correspond au maximum de ses prévisions : la direction tablait sur 4.000 à 10.000 visiteurs par jour cet été. Et plusieurs offres proposées du musée marchent particulièrement bien, notamment auprès du public francilien, souligne le Louvre.



# Le CCM prolonge les délais pour le dépôt des demandes de soutien



Le Centre cinématographique marocain (CCM) a annoncé mercredi une nouvelle prolongation des délais pour le dépôt des demandes de soutien, au profit des sociétés de production cinématographique et audiovisuelle, au titre de la 2<sup>e</sup> session de l'exercice 2020.

Dans une note d'information diffusée sur son site électronique, le CCM a précisé que cette nouvelle prolongation intervient suite à une demande de la Chambre marocaine des producteurs de films et à la décision des autorités publiques d'interdire les déplacements de et vers huit villes du Royaume.

Le délai du dépôt de ces demandes sera prolongé jusqu'au 17 août 2020 pour les projets

de films de fiction et de documentaires avant production, indique la note, précisant qu'en ce qui concerne les films de fiction et de documentaires après production et les projets d'écriture et de réécriture des scénarios, le délai sera prolongé jusqu'au 24 août 2020.

Le délai de dépôt des demandes de soutien pour les projets de documentaires sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani avant production sera, quant à lui, prolongé jusqu'au 31 août 2020, a ajouté la même source.

Le dépôt des demandes de soutien doit se faire sur la plateforme électronique dédiée à cet effet sur le site internet du CCM "www.ccm.ma", conclut la note d'information.

# Des réfugiés essentiels à la riposte contre le Covid-19

Le mois dernier, dans le cadre de la Journée mondiale du réfugié, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé sa campagne Chaque geste compte, pour faire valoir que chaque contribution à la création d'un monde plus juste et plus inclusif change vraiment l'état des choses. Tous les membres de la société, y compris les réfugiés, peuvent exercer une influence majeure sur la société. Or, en même temps que nous saluons le courage et les contributions des réfugiés — notamment dans le combat pour l'égalité raciale et les premières lignes de la pandémie Covid-19 — nous devons aussi reconnaître les difficultés auxquelles ils font face et leur offrir les protections auxquelles ils peuvent prétendre.

Considérons, pour exemple, que la plupart des interventions les plus efficaces de protection contre le Covid-19 — le lavage fréquent des mains, l'éloignement physique et le port du masque — sont souvent des pratiques auxquelles les réfugiés ne peuvent adhérer. La plupart des 79,5 millions de personnes déplacées par la force — 1 % de l'humanité — ont peu accès à de l'eau propre ou à du savon, encore moins à des soins de santé. Ils vivent pour la plupart du temps dans des campements de tentes exigües. Une famille entière doit souvent se partager un seul masque.

Ceci expose les réfugiés à des risques accrus de contracter le virus et d'en mourir. Dans un hôtel du sud de la Grèce, 148 demandeurs d'asile ont obtenu un résultat positif aux analyses de dépistage du Covid-19. À Singapour, 93 % des cas de Covid-19 se sont déclarés dans des dortoirs abritant des travailleurs migrants. Au Bangladesh, où les camps de réfugiés sont bondés de Rohingyas — environ 730.000 personnes ont fui la répression militaire brutale du Myanmar voisin depuis 2017 — un seul patient atteint du Covid-19 pourrait entraîner de 2.040 à 2.090 décès. Les risques sont aggravés par les catastrophes naturelles comme le cyclone Amphan, qui a frappé le Bangladesh (et l'est de l'Inde) en mai.

Même hors de ces camps, les réfugiés font face à des risques accrus d'infection. Pour commencer, ils sont disproportionnellement représentés dans les travaux « essentiels » qui ont gardé opérationnelles les sociétés et les économies pendant la pandémie. Selon les dernières données du sondage de l'American Community Survey, plus de 15 % de tous les réfugiés aux Etats-Unis travaillent dans le secteur de la santé. Les travailleurs réfugiés sont également des maillons essentiels au bon fonctionnement de la chaîne logistique des Etats-Unis, avec les dizaines de milliers de per-



sonnes travaillant dans les usines de traitement, les épiceries et les restaurants.

La plupart de ces travailleurs n'ont pas de protections adéquates au travail. Aux Etats-Unis, les usines de transformation de la viande — des milieux de travail déjà dangereux — sont devenues des foyers d'éclosion du Covid-19, ne fût-ce qu'en raison des objectifs de production élevés qui font obstacle aux comportements de protection de base, comme la distanciation physique et même en couvrant les éternuements et les quintes de toux.

Qui plus est, ces emplois « essentiels » sont souvent mal payés et ne comprennent pas les avantages sociaux de base, comme une assurance médicale et des congés de maladie. Bien que les réfugiés contribuent à hauteur de milliards de dollars chaque année à l'économie américaine, ils sont beaucoup plus susceptibles de connaître la pauvreté et la faim que les résidents du pays et de ne pas se munir de médicaments coûteux pour des conditions préalables qui s'ajoutent aux risques du Covid-19.

Les réfugiés peuvent également éprouver des difficultés à accéder aux analyses de dépistage, particulièrement dans les camps de réfugiés et les Etats fragiles. Mais il est également vrai, qu'aux Etats-Unis, même si les tests de dépistage sont prétendument gratuits, il est plutôt rare que les réfugiés et les gens de couleur s'y fassent aiguillonner, l'une des principales raisons étant la nouvelle « règle du fardeau pour l'Etat », en vertu de laquelle les immigrants qui ont eu recours aux avantages sociaux se voient refuser leurs demandes de visa.

Il n'y a absolument aucune raison de limiter l'accès aux tests de dépistage du Covid-19. Ils peuvent être

une question de vie ou de mort non seulement pour ceux qui se font tester, mais aussi tous ceux avec qui ils sont entrés en contact. Et les tests ne doivent pas être chers : le groupe de travail sur l'innovation des analyses directes des patients du Covid-19 du Mass General Brigham, pour lequel je suis bénévole, a évalué positivement les analyses accélérées de Covid-19 à faible coût.

Le Covid-19 peut toucher de façon disproportionnée les populations moins nanties et marginalisées, mais ceci ne veut pas forcément dire que tout le monde est en sûreté. Au contraire, la seule manière de riposter efficacement à la pandémie est de s'assurer que l'ensemble de la population — les riches comme les pauvres, les réfugiés comme les nationaux — soit protégé. La santé de chacun dépend de la santé de tous.

Voilà pourquoi les autorités régionales et nationales doivent intégrer les réfugiés dans les plans d'intervention contre la pandémie, comme le HCR et l'Organisation mondiale de la santé ont fait, en garantissant l'accès aux masques, aux désinfectants pour les mains, aux tests de dépistage, aux suivis des contacts des personnes infectées, aux traitements et à un vaccin. Le Portugal a fait preuve d'une direction adaptée en pronant une telle stratégie inclusive, en donnant temporairement accès au réseau de la santé à tous les migrants et demandeurs d'asile dont les demandes sont en traitement.

Mais pour que la crise du Covid-19 se termine, il faudra un vaccin sécuritaire, efficace et distribué massivement. Pour accélérer le progrès, les pays doivent échanger des informations vitales, reconnaître que les multiples efforts peuvent produire une protection plus ciblée (notam-

ment pour les aînés). Pour faire en sorte que le vaccin soit sécuritaire pour tous, les pharmaceutiques doivent concevoir des essais cliniques couvrant toutes les ethnies — qui sont déjà effectués pour 18 vaccins candidats — et collecter et disséminer les données liées à la race et à l'appartenance ethnique. Et pour garantir une distribution qui englobe tout le monde, les pays doivent également administrer des vaccins aux réfugiés.

Sur ce plan, des développements sont prometteurs. Gavi, l'Alliance du vaccin, conjointement au financement pour l'approvisionnement de la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, ont créé la Facilité de financement pour l'accès universel aux vaccins contre le Covid-19 (la Covax), qui donnera des garanties sur tout le marché dans le but d'accélérer la production et d'assurer une distribution équitable en fonction des besoins.

De plus, les grandes sociétés comme Johnson & Johnson et AstraZeneca ont réaffirmé leur engagement envers l'accès équitable au vaccin. D'autres organisations influentes — comme le Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation, qui fait partie des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des Etats-Unis — devraient faire de même.

Pour bâtir un monde meilleur, chaque action compte. Et pour mettre fin à la pandémie du Covid-19, ces actions doivent comprendre un vaste engagement à l'échelle mondiale assurant que tous les gens — y compris les réfugiés — sont protégés.

**Par Aditi Hazra**

Professeur adjoint de médecine à la Harvard Medical School et au Brigham and Women's Hospital

# Portrait



## La métamorphose de Lusaks

# Peintre réfugié, ou l'intégration par l'art

Dans le désordre de son atelier de Thessalonique, au milieu des pots de peinture et des toiles explosant de couleur, le Congolais Richard Lusakumu, artiste-peintre et découvreur de talents, parachève sa "métamorphose" près de trois ans après avoir obtenu l'asile en Grèce.

"L'art sert d'intégration, d'inclusion, à rompre la solitude et à vivre comme

tout le monde", confie à l'AFP Richard, qui a créé fin 2018 le collectif "Mazi" ("Ensemble", en grec).

Ce groupe de 11 artistes réfugiés et grecs a exposé deux fois à l'Institut français de Thessalonique et y prépare sa troisième exposition le 14 septembre avec cette fois une trentaine d'artistes.

"Le but est de les rendre visibles, de nous rendre visibles, c'est à nous d'aller vers le monde", explique le jeune "amiral Lusaks", surnom donné par les membres du collectif.

"On ne parle pas la même langue, c'est la peinture qui nous unit", ajoute le peintre qui apprend le grec.

Un pinceau accroché à sa chevelure crépue - "ça m'inspire" -, Richard, 26 ans, arrivé de RDC en mai 2017, déplore que "les talents restent cachés" parmi les demandeurs d'asile.

Alors, depuis son arrivée à Thessalonique en 2018, il s'est engagé en tant que bénévole dans le camp de Diavata pour donner des cours de peinture et "découvrir les talents".

Jaamel Khan, jeune réfugié afghan membre du collectif "Mazi", "n'avait jamais peint auparavant, mais avec la solitude des camps, il a commencé à griffonner et c'est un artiste formidable", s'exclame Lusaks, également chanteur de Gospel.

Repéré par l'ancien ministre grec de la Culture comme "un exemple d'intégration", "Lusaks" de son nom d'artiste est aussi "un élément moteur pour aider

les autres à s'intégrer, c'est son côté religieux", explique à l'AFP le consul général de France, Philippe Ray.

Au camp de Diavata, Richard montre patiemment à des demandeuses d'asile de 10 à 20 ans, où donner le prochain coup de pinceau sur leurs dessins en création.

"J'essaie de faire sortir ce qu'il y a en elles et libérer leurs problèmes dans la peinture", explique-t-il, bref une "thérapie par l'art".

"Dans les camps, vous côtoyez des gens qui veulent une vie meilleure", dit-il: chacun à son propre bagage, avec parfois beaucoup de diplômes, "et la peinture est un moyen de communication".

Le jeune homme à la peau d'ébène espère ainsi monter, peut-être en janvier 2022, une exposition incluant des "artistes des îles" égéennes. Car dans les camps les plus insalubres de "Samos et Lesbos, il y a aussi plein de talents".

Certes, il faudra un soutien financier mais il est déjà aidé par le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU, l'ONG Naomi, l'Association Quick Response Team et l'Institut français.

C'est à cause d'une exposition de peinture qu'il avait dû fuir Kinshasa début 2017.

Fils d'un peintre graphiste, dont il a hérité le goût d'enseigner, Richard peint à ses côtés dès "l'âge de 17 ans" et sort diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa.

Mais le militant engagé dans l'opposition est à l'initiative d'une expo baptisée "les Rendements" qui s'interroge sur l'absence d'"avenir pour les jeunes" sous le régime du président Joseph Kabila dont "on n'avait pas le droit de dire du mal".

"Il fallait fuir", témoigne l'ancien migrant, catholique pratiquant, arrivé par bateau pneumatique sur l'île grecque de Samos.

Aujourd'hui, en Grèce et peut-être demain en France, espère-t-il, Lusakumu "essaie de vivre" de son art. Mais après avoir obtenu l'asile, en septembre 2017, il n'a plus ni logement ni aide financière. Et pour payer son petit appartement, il doit travailler comme saisonnier dans l'hôtellerie.

"Dans toutes nos créations, il y a un point commun, une traversée, on essaie de parler de notre passé", conclut Richard.

Comme cette huile sur toile aux oranges et verts éclatants, baptisée "la Métamorphose", sur laquelle la chenille se mue en papillon. Une oeuvre qu'il a vendue.


Ou encore ce "Gamos" ("mariage" en grec) sur laquelle la mariée essuie une larme -- car "on a toujours besoin d'avoir quelqu'un à ses côtés", estime le jeune célibataire.

Mais aussi cette oeuvre encore inachevée d'une Noire tricotant un planisphère: "L'unité, pour que le monde soit meilleur".



Dans toutes nos créations, il y a un point commun, une traversée, on essaie de parler de notre passé

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 RÉGION DE MARRAKECH-SAFI  
 PROVINCE DE YOUSOUFIA  
 CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA  
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
 N° 03 /2020



**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
 AU TITRE D'ANNEE : 2020**

Le conseil provincial de Youssoufia organisera des examens d'aptitude professionnelle au titre d'année 2020 au profit des fonctionnaires et agents ayant accomplis les conditions d'ancienneté de six ans d'ancienneté au siège du conseil provincial de Youssoufia selon le tableau mentionné ci-dessous :

| Pour accès au grade              | Condition  | Dates des examens |
|----------------------------------|--|-------------------|
| Adjoint technique 2ème grade     | Ayant grade adjoint technique 3ème grade ayant 6ans d'ancienneté dans le grade.  | 19/09/2020        |
| Adjoint Administratif 2ème grade | Ayant grade adjoint Administratif 3ème grade et 6ans d'ancienneté dans le grade. | 20/09/2020        |
| Technicien 2ème grade            | Technicien 3ème grade  | 31/12/2020        |

Observation : les demandes de candidature devront être déposées au service de la gestion des ressources humaines jusqu'au 11/09/2020.

**N° 6090/PA**

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
 de la Formation Professionnelle  
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/EXP/2020  
 (Séance publique)**

Le 21/09/2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de formation professionnelle situé au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation pour les internats, les cantines des établissements scolaires du bassin scolaire Allal Ben Abd Allah relevant de la direction provinciale de Marrakech, AREF - Marrakech Safi. En six (06) lots séparés**

- Lot n° 01 : Epicerie
- Lot n° 02 : Poulets, Œufs et Filets de dinde
- Lot n° 03 : Viandes et abats
- Lot n° 04 : Poissons congelés
- Lot n° 05 : Légumes et fruits
- Lot n° 06 : Pain, pâtisserie et produits laitiers

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières – Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale de Marrakech, Jnan El Harti Gueliz Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Maître d'ouvrage est la Direction provinciale de Marrakech relevant de l'A.R.E.F. de la Région de Marrakech Safi.

Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé en DIRHAMS comme suit :

| Lot | Montant en chiffre | Montant en lettre en dhs | Lot | Montant en chiffre | Montant en lettre en dhs |
|-----|--------------------|--------------------------|-----|--------------------|--------------------------|
| 01  | 33000.00           | trente trois mille       | 04  | 30000.00           | trente mille             |
| 02  | 34000.00           | trente quatre mille      | 05  | 47000.00           | quarante sept mille      |
| 03  | 60000.00           | soixante mille           | 06  | 46000.00           | quarante six mille       |

Les estimations des coûts des prestations établies par la Direction provinciale de Marrakech sont fixées en DIRHAMS (TTC) comme suit :

| Lot | Montant MIN en dhs | Montant MAX en dhs | Lot | Montant MIN en dhs | Montant MAX en dhs |
|-----|--------------------|--------------------|-----|--------------------|--------------------|
| 01  | 806416.89          | 1344323.42         | 04  | 740250.00          | 1233750.00         |
| 02  | 834752.00          | 1391254.00         | 05  | 1135632.00         | 1892720.00         |
| 03  | 1694880.00         | 2824800.00         | 06  | 1121416.10         | 1869088.00         |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale de Marrakech, Jnan El Harti Gueliz Marrakech, le 21/09/2020 jusqu'à 10h ;
- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de Marrakech, sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

**N° 6093/PA**

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 قطاع المياه والغابات  
 Département des Eaux et Forêts  
 المديرية الجهوية للمياه والغابات ومخازن التصحر للتصحر لاطلس الكبير  
 La Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas  
 المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومخازن التصحر لقلعة المراكشة  
 La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020/DPEFLCD/EKS du 31/08/2020  
 Relatif à l'Amodiadation du droit de chasse Associative et Touristique  
 (Gibier Sédentaire et migrateur)**

Le 31/08/2020 à 11h, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'amodiadation du droit de chasse associative et touristique dans les lots ci-après cités :

| Numéro du lot | Commune Rurale                          | Dénomination du lot | Superficie approximative (ha) | Type d'amodiadation | Type de Gibier |
|---------------|---|---------------------|-------------------------------|---------------------|----------------|
| 01            | Sidi El Hattab                          | Oum Er Rabia        | 2.900                         | Associative         | Sédentaire     |
| 02            | Rafia -Ouled Aomar-Ouled Bouali El Oued | Tassaout            | 3.100                         | touristique         | Migrateur      |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00) par lot.  
 Seules les sociétés de chasse touristique et les associations de chasse dûment constituées et déclarées conformément aux dispositions réglementaires peuvent participer au présent appel d'offres.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les dossiers administratif et technique sont constitués des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales relatif à l'amodiadation du droit de chasse associative et touristique.

**N° 6091/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 صالة إقليم تطوان  
 دائرة تطوان  
 قيادة بني صنان  
 جماعة الحمراء

**إعلان بإجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020**

يجرى يوم: 2020/08/23 بمقر جماعة الحمراء ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية السلم 7 و درجة مساعد إداري الدرجة الثانية السلم 7، مفتوح في وجه المساعدين التقنيين الدرجة الثالثة والمساعدين الإداريين الدرجة الثالثة، التاليفين للجماعة والذين قضوا : 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة .

يحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد ( 1 ) لكل صنف ، ترسل طلبات الترشيح باسم رئيس المجلس الجماعي لجماعة الحمراء ( مديرية المصالح ) قبل تاريخ : 2020/08/21 يشتمل الامتحان على اختبارات كتابية وشفوية :

| الإطار الأصلي              | إطار الترقية               | المناصب المتباري بشأنها | الاختبارات   | المدة                | المعامل |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------|--|----------------------|---------|
| مساعد تقني الدرجة الثالثة  | مساعد تقني الدرجة الثانية  | منصب واحد               | اختبار كتابي<br>موضوع عام يتعلق بالقطاع المعني<br>اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية<br>اختبار شفوي أو تطبيقي<br>مناقشة تنصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، وعلى مهام وتخصص المترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها ، ويمكن عند الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي | 3 ساعات              | 3       |
| مساعد إداري الدرجة الثالثة | مساعد إداري الدرجة الثانية | منصب واحد               | اختبار كتابي<br>موضوع عام يتعلق بالقطاع المعني<br>اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية<br>اختبار شفوي<br>اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ومهامه وتخصصه واختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها                                | 3 ساعات              | 3       |
| مساعد إداري الدرجة الثالثة | مساعد إداري الدرجة الثانية | منصب واحد               | اختبار كتابي<br>موضوع عام يتعلق بالقطاع المعني<br>اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية<br>اختبار شفوي<br>اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ومهامه وتخصصه واختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها                                | ما بين 15 و 30 دقيقة | 3       |

تمنع عن كل اختبار نقطة عديدة تتراوح بين: 0 و 20 وتعتبر إقصائية كل نقطة تقل عن : 5 من 20 . لا يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي إلا المترشح الحاصل ، دون نقطة ، إقصائية على معدل يساوي 10 من 20 على الأقل في الاختبارات الكتابية .

**N° 6092/PA**



Royaume du Maroc  
Centre Régional  
d'Investissement  
de l'Oriental  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX  
N 02/2020

Le lundi 31 août 2020 à 14 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la fourniture et mise en place du mobilier de bureau pour le Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à Oujda, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de

l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à Quarante Mille Dirhams (40 000Dhs). L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Neuf Cent Soixante Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises, (1.968.000 DH TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre régional d'Investissement de

l'Oriental, téléchargeable à partir du site [www.orientalinvest.ma](http://www.orientalinvest.ma)  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
• Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 6101/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF  
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 055/2020/CHUIRC  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offre relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 055/2020/CHUIRC (ACHAT DU MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE) :

-Lot N° 5 « LIT D'HOSPITALISATION ELECTRIQUE TYPE 1 » est annulé de l'appel d'offre suscité ;

-Le montant global de l'estimation de l'appel d'offres est de :

3 927 972.90 DHS/ TTC au lieu 4 957 472,70 DHS/ TTC  
Trois millions neuf cent vingt-sept mille neuf cent soixante-douze dirhams  
Quatre-vingt-dix Centimes TTC au lieu de Quatre millions neuf cent Cinquante-sept mille quatre cent soixante-douze dirhams soixante-dix centimes TTC.

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures Direction du Centre Hospitalo Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

N° 6105/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة اقليم شيشاوة  
دائرة شيشاوة  
قيادة جماعة اهديل

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية  
خاص بموظفي الجماعة القروية اهديل

يعلن رئيس المجلس القروي لجماعة اهديل عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاصة بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفون للشروط النظامية المطلوبة وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول اسفله.

| الامتحان المهني              | الشروط النظامية  | عدد المناصب الممتحن بشانها | السنة المعنية | تاريخ ومكان اجراء الامتحان                 | آخر اجل لايداع الترشيحات |
|------------------------------|--|----------------------------|---------------|--|--------------------------|
| مساعد اداري الدرجة 2 السلم 7 | 06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد اداري الدرجة 3 السلم 6 | 01                         | 2020          | 30 و29 غشت 2020 بمقر الجماعة القروية اهديل | 2020/08/25               |

توجه طلبات الترشيح الى رئيس المجلس القروي اهديل عن طريق البريد المضمون او تودع بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل ايداع وذلك قبل 2020/08/25.

N° 6102/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة اقليم شيشاوة  
دائرة شيشاوة  
قيادة جماعة اهديل

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية  
خاص بموظفي الجماعة القروية اهديل

يعلن رئيس المجلس القروي لجماعة اهديل عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاصة بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفون للشروط النظامية المطلوبة وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول اسفله.

| الامتحان المهني             | الشروط النظامية   | عدد المناصب الممتحن بشانها | السنة المعنية | تاريخ ومكان اجراء الامتحان                 | آخر اجل لايداع الترشيحات |
|-----------------------------|---|----------------------------|---------------|--|--------------------------|
| مساعد تقني الدرجة 2 السلم 7 | 06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تقني الدرجة 3 السلم 6 | 01                         | 2020          | 30 و29 غشت 2020 بمقر الجماعة القروية اهديل | 2020/08/25               |

توجه طلبات الترشيح الى رئيس المجلس القروي اهديل عن طريق البريد المضمون او تودع بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل ايداع وذلك قبل 2020/08/25.

N° 6103/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
CENTRE HOSPITALO- UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°065/2020/CHUIRC  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications ont été introduites dans le dossier de l'appel d'offres n° 065/2020/CHUIRC : «ACHAT DE LINGE (Lot Unique)»

- L'unité de mesure de l'article N°11 «tissu rouge et vert pour confection drapeau non étoilé» est LE METRE au lieu de L'UNITE.

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

N° 6106/PA

Royaume du Maroc  
Centre Régional d'Investissement  
de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N 01/2020

Le lundi 31 août 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de réaménagement du siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Mille Dirhams (100 000Dhs). L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept Millions Quatre Cent Dix Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises, (7.410.000,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre régional d'Investissement de l'Oriental, téléchargeable à partir du site [www.orientalinvest.ma](http://www.orientalinvest.ma)

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

| Secteur | Classe minimale | Qualification exigés |
|---------|-----------------|----------------------|
| A       | 3               | A5                   |

Les concurrents non installés au Maroc doivent produire les pièces du dossier technique exigés dans le règlement de consultation

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
• Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6104/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉCENTRE HOSPITALO-  
UNIVERSITAIRE IBN  
ROCHD  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERTSUR OFFRES DE PRIX N°  
070/2020/CHUIRC

Le 08/09/2020 à 11 Heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix : ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les concurrents sont dispensés de fournir le cautionnement provisoire.

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

-2 338 035.60 DHS/TTC (Deux millions trois cent trente-huit mille trente-cinq dirhams soixante centimes toutes taxes comprises).

L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

-163 662.49 DHS/TTC (Cent soixante-trois mille six cent soixante-deux dirhams quarante-neuf centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N°D1580/15/DEPP du 19 juin 2015, relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca.
- soit les déposer contre récépissé au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation technique (en langue française ou autres langues avec traduction en langue française), accompagnée de l'annexe n°4 dûment rempli, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés avec la liste de colissage, au Service des Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lahcen EL Arjoun - Casablanca, au plus tard le 07/09/2020 avant 14 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

de consultation.  
N° 6120/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

## N° : 069/2020/CHUIRC

Le 08 / 09 /2020 à 12 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 069/2020/CHUIRC Objet : « ACHAT D'HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL » (06 lots séparés)

## LOT N° 1 : BLOUSES ET CHEMISES

## LOT N° 2 : TENUE DE TRAVAIL

## LOT N° 3 : ACCESSOIRES

## LOT N° 4 : DIVERS

## LOT N° 5 : TENUE D'HIVER

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot n° 1 : 10 000,00 (DIX MILLE DIRHAMS)

Lot n° 2 : 10 000,00 (DIX MILLE DIRHAMS)

Lot n° 3 : 10 000,00 (DIX MILLE DIRHAMS)

Lot n° 4 : 10 000,00 (DIX MILLE DIRHAMS)

Lot n° 5 : 500,00 (CINQ CENT DIRHAMS)

Lot n° 6 : 500,00 (CINQ CENT DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 356 982.80 DHS TTC (Un Million Trois Cent cinquante-six Mille neuf cent quatre-vingt-deux Dirhams et quatre-vingt centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la liste de colissage exigés (pour tous les articles de chaque lot) par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des équipements et fournitures de la

direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le 07/09/2020 avant 14 h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 6121/PA

POLY FERRAILE  
ANNOUAR SARL AU  
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 29/06/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : POLY FERRAILE ANNOUAR SARL AU

-Objet Social : MARCHAND EFFECTUANT IMPORT DES PIECE DE RECHANGEMENT MECANIQUE ET TOLERIE, MECANICIER GENERAL, RENOVATION MATERIEL D'OCCASION.

- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M.EL HADI KHALID. ... 1000 parts

En totalité... (1000 parts)

-Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. EL HADI KHALID, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/08/2020 sous le N°742056.

III- Ladite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca le 06/08/2020 sous le numéro 468213.

N° 6122/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEURPREFECTURE  
DE MOHAMMEDIA  
SECRETARIAT GENERAL

## D.B.M./SM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DES PRIX N°

## 02/2020/BG

Le Mardi 01 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétaire Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement des postes de commandement : 1ère et 2ème annexes administratives à Beni yakhlaf - Préfecture de Mohammedia-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yaacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12 000,00 DHS (Douze mille di-

rhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quarante trois mille cent seize Dhs 80 cts TTC (743.116.80 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yaacoub El Mansour Mohammedia.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le Mardi 18 Août 2020 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6123/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEURPREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOULSECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHESSERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

## N° 05/2020/INDH

Le 01 Septembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE LQLIAA, PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL - 2ème tranche. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 40.000,00 DHS (Quarante mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.595.648,40 Dhs TTC (un million cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent quarante-huit dirhams, 40 Cts toute taxe comprise).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions

des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 6124/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEURPROVINCE DE MIDELT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIXSEANCE PUBLIQUE  
N° 06/BG/2020

Le 31/08/2020 à 11h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS : UN PACHALIK AU CENTRE BOUMIA, CAÏDAT A ANEMZI, DEUX ANNEXES ADMINISTRATIVES A LA VILLE DE RICH ET UNE ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE DE MIDELT. PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT CINQ MILLE DIRHAMS (25 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : (DEUX CENT VINGT SIX MILLE HUIT CENT DIRHAMS (226 800.00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans le domaine: D14

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6125/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEURPROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALEN° 09/BG/2020  
SEANCE PUBLIQUE

Le 31/08/2020 à 11H, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DE D'UN LOGEMENT ADMINISTRATIF POUR CAÏDAT ANEMZI A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE ANEMZI - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (620 000.00 Dhs HT) (Six Cent Vingt Mille Dhs Hors Taxes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

-Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6126/PA

**SOMAGRAV SARL**  
 Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire en date du 29/05/2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée «SOMAGRAV» au capital de 2 800 000 Dirhams ayant son siège social à km 24 Route Côtière Azemmour-Casablanca, ont décidé :  
 - Réduction du capital pour le ramener de 2 800 000 DH à 400 000 DH et ce, par absorption de pertes de la société à hauteur de 2 400 000 DH.  
 - Augmentation du capital de la société pour le porter de 400 000 DH à 8 000 000 DH, soit une augmentation de 7 600 000 DH, par compensation de créances liquides et exigibles inscrits dans les comptes courants des associés :  
 • Mr SAHIMI Mustapha à hauteur de : 4 500 000 Dh  
 • Mr SAHIMI Saïd à hauteur de : 3 100 000 Dh  
 Et ce par la création de 76 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Berrechid le 17/06/2020 sous le n°294  
**N° 6128/PA**

**D'OFFRES OUVERT**  
 N°: 37/2020/KH  
 Le 01/09/2020 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Etude géotechnique de construction de la route non classée reliant Bousaaden et Igherm Aousser sur une longueur de 11 Km dans la Province de Khemisset.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Dirhams (2.000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent-un mille neuf cent quarante Dirhams (101.940,00 Dhs).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport

de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 6129/PA**

**SOCIETE INAJDADI SERVICE SARL AU AU CAPITAL DE 100 000,00DH, RC : 867**  
 Siège social: N° 596 BD HASSAN II AHADAF AZROU  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/07/2020, il a été établi un procès verbal de l'AGE. L'ordre du jour :  
 • Augmentation du capital par incorporation du compte courant associés créditeurs.  
 • Questions divers.  
**PREMIERE RESOLUTION**  
 • L'AGE décide d'augmentation du capital de la société d'un montant de 790.000,00 de la manière suivante:  
 Compte courant associés :  
 • L'associé unique décide d'augmenter le capital de la société par l'incorporation du compte courant associé d'un montant de 790.000,00 Dh.  
 Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 24/07/2020 Sous le RC N° 867.  
**N° 6132/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DE KHEMISSSET  
 AVIS D'APPEL

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION FES MEKNES  
 PROVINCE DE TAZA  
 COMMUNE DE TAZA  
 DIVISION DES RESSOURCES FINANCIERES

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PAR OFFRES DES PRIX, RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE DE TRANSPORT DES VIANDES**  
**N°: 3/2020 D.R.F. SEANCE PUBLIQUE.**

Le **MERCREDI 02/09/2020 à 10:00 H** du Matin, il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'**Appel d'Offres concernant la gestion déléguée du service de transport des viandes**, pour une durée de 5 (cinq) années commençant après la signature du contrat et après délivrance de l'ordre de service par le Président du Conseil Communal.

Les dossiers des Concurrents doivent être déposés:  
 \*Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août); contre Récépissé.  
 \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;  
 \*Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont:  
**A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:**

**I-Dossier Administratif comprenant:**  
 1-La Déclaration sur l'Honneur;  
 2-Le Récépissé original du Cautionnement ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de 100.000,00 DHS.  
 3-Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention " Lu et accepté toutes les conditions" Ce cahier des charges peut être retiré de la Division des Ressources Financières (Bureau N°: 1, 2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés publics.  
**II-L'offre Financière Comprenant:**  
 \*L'Acte d'Engagement comprenant le pourcentage mensuel émanant des recettes relatives au transport des viandes et des abats (en lettres et en chiffres) que le Concurrent s'engage à donner à la Commune contre l'exploitation du service sus-indiquée.

**B-Pour le concurrent estimé admis:**  
**I-**  
 1-La ou les Pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.  
 2-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;  
 3-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet Organisme;  
 4-Le Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce.

**II-Dossier Technique comprenant:**  
 \*Une Note indiquant les moyens Humains et Techniques du Concurrent.

**N° 6133/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION DE L'ORIENTAL  
 PROVINCE DE JERADA  
 COMMUNE DE JERADA  
 Service de l'urbanisme gestion de l'espace et de l'environnement.

**Arrêté d'alignement.**

**La Présidente de la Commune de Jerada :**

- Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux Communes.
- Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hija 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.
- Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.
- Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'instruction ; d'approbation et du suivi de son exécution.
- Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.
- Vu le plan de redressement approuvé de Hay Zitoune.

**ARRETE :**

**Article unique :** Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du Conseil Communal ; la Présidente de la Commune de Jerada décide de créer des voies communales (Rue A. B. F) places et parkings à Hay Zitoune.

**N° 6130/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
 A.R.E.F Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
 جهة مراكش آسفي  
 المديرية الإقليمية الرخامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/RH/2020/EXP (Séance publique)**

Le 31/08/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 13/RH/2020/EXP.

| Désignation des prestations  |   | Montant du cautionnement provisoire | Montant de l'Estimation des prestations TTC |
|--|---|-------------------------------------|---|
| Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots. | -Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux.        | 100 000.00 dhs                      | 5 343 107.32 dhs                            |
|  | -Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs | 50 000.00 dhs                       | 2 376 818.49 dhs                            |

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFP de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

**N.B :** Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation.

**N° 6131/PA**

ZERROUKI ABDELBAQI  
36 RUE DE  
CASABLANCA APT.2  
OUJDA  
TEL/FAX 05 36 71 10 24  
TRANS BADRAOUI  
SARL  
10 12 RUE A6 LT  
MOUHOB DEM  
OUJDA  
RC : 31077

Aux termes du PV de l'AGE daté à Oujda le 03/12/2018 les associés de la société TRANS BADRAOUI, siégée à Oujda, 10 12 Rue A6 Lt Mouhoub DEM. Décide à l'unanimité ce qui suit :

- BADRAOUI BENYOUNES cède 490 parts sociales au profit de BADRAOUI NOUREDDINE.
  - Nomination de BADRAOUI BENYOUNES et BADRAOUI NOUREDDINE cogérant de ladite société pour une durée illimitée avec leur signature collectée et ou séparée.
  - Transformation de la forme juridique en SARL.
  - Fixation de l'adresse à Oujda, 10 12 Rue A6 Lt Mouhoub DEM.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de Commerce d'Oujda le 22/01/2019 sous le N° 103.

N° 6110/PA

« MM TRUCKS SERVICES » SARL AU  
Suite aux statuts établis le 20/07/2020, il a été décidé la création de la société  
Dénomination : MM TRUCKS SERVICES  
Forme juridique : SARL AU  
Capital social : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribués à l'associé UNIQUE :

- M. MEHDI JOUANEDY (1000 part)
- Siègesocial:

- Angle Avenue des Far et Rue d'Alsace Etg 3 Bureau 12 -Mohammedia.

Objet social :

- Entrepreneur de Transport National et International de Marchandises pour le compte d'autrui
  - Importation Et Exportation ( Marchand Ou Intermediaire Effectuant)
- RC N° :25777

La gérance : la gérance est assurée par Mr.MEHDI JOUANEDY

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIYA Le 03/08/2020 sous le n°828

N° 6111/PA

« RASHEL TRANS » SARL AU  
Suite aux statuts établis le 16/07/2020, il a été décidé la création de la société  
Dénomination : RASHEL TRANS  
Forme juridique : SARL AU  
Capital social : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribués à l'associé UNIQUE :

- Mr.RABII KANDIL(1000 part)
- Siègesocial:

- Angle Avenue des Far et Rue d'Alsace Etg 3 Bureau 12 -Mohammedia.

Objet social :

- Transport de marchandises
  - Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant)
  - Transport de marchandises pour son propre compte et le compte d'autrui
- RC N°:25775

La gérance : la gérance est assurée par Mr.RABII KANDIL  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIYA Le 03/08/2020 sous le n°827

N° 6112/PA

« J & A TRUCKS » SARL AU  
Suite aux statuts établis le 16/07/2020, il a été décidé la création de la société  
Dénomination : J & A TRUCKS

Forme juridique : SARL AU  
Capital social : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribués à l'associé UNIQUE :

- Mme.ASMAA EN NAOUI(1000 part)

Siègesocial:

- Angle Avenue des Far et Rue d'Alsace Etg 3 Bureau 12 -Mohammedia.

Objet social :

- Entrepreneur de transport de marchandises pour son propre compte et pour le compte d'autrui
  - Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant)
- RC N°:25773

La gérance : la gérance est assurée par Mme ASMAA EN NAOUI  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIYA Le 03/08/2020 sous le n°826

N° 6113/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
DELEGATION  
NOUACEUR  
CHP NOUACEUR  
HOPITAL MOULAY  
EL HASSAN  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE  
N° 04/2020

Le 07 / 09 / 2020 à 10 Heures. il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Urbaine Dar Bouazza-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : Gardiennage, surveillance et sécurité des locaux de l'hôpital le prince héritier Mly El Hassan - Centre Hospitalier Provincial Nouaceur. Commune Urbaine Dar Bouazza Casablanca. Lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Urbaine Dar Bouazza -Casablanca.

il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma .  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10 000,00 dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS TTC (689850.00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics,

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Nouaceur. (Hôpital le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Urbaine Dar Bouazza -Casablanca.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics conformément

Aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 6114/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°08/2020/DREFLCDSO  
Le 04du mois de septembre 2020à 09 h30,il sera procédé en séance publique dans lasalle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :l'achat des fournitures informatiques destinées à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, préfecture d'Agadir Idaoutanane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-

Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000, 00) DH,

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Soixante Treize-MilleSoixante Dix Huit Dirhams 80 Centimes (73 078,80 DhsTTC) toutes taxes comprises

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent: - soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité

-- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat.en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du Règlement de Consultation

N° 6115/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 24/2020

Appel d'offres destiné aux petites et moyennes entreprises

Le 04 septembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : Etablissement des dossiers techniques cadastraux de l'emprise de la RN2 au PK24+250 au PK.40+000 et du PK.61+000 au PK.77+800, Province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatorze mille (14.000,00) dirhams. L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Neuf cent quarante trois mille cinq cent trente six (943.536,00) dirhams toutes taxes comprises.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6116/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPE-  
MENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPE-

MENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° TE 30/2020

Le 03 septembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations topographiques pour le contrôle des carrières situées dans la province de Tétouan et la préfecture de M'diq Fnideq.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Gestion et Programmes (bureau des Marchés) de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'adresse suivante : 203, Avenue 9 avril, quartier administratif, BP 746. Tétouan ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Onze mille (11 000,00) dirhams. L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est: huit cent vingt trois mille cinq cent soixante (823 560,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service Gestion et Programmes (bureau des Marchés) de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et l'Eau de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de la consultation.

N° 6117/PA

**Avis au public**

**Interdiction de chasse dans une propriété privée**

Bénéficiaires : Omar Amraoui et compagnie  
La saison de chasse : 2020-2021  
Lieu (Douar Laqdamra, Caidat Ziaida Benslimane  
Total de la superficie : 246 hectares 86 ares 90 centiares Répartie comme suit :  
1- Dar Kaskou n° 23028 C superficie 108 hectares 70 ares  
2- Regraqa 3 n° 12184 C superficie 41 hectares 90 ares  
3- Mazzoura Regraqa n° 17426 C superficie 30 hectares 72 ares  
4- Zeriba Sidi Lhaj Mekki n° 18653 C superficie 33 hectares 16 ares 90 centiares  
5- Lahrach Aarq Majdam n° 23543 C superficie 32 hectares 38 ares  
6- Lahrach n° 59905 C superficie 19 hectares 52 ares  
Décision du numéro ordinal : 02/2020

N° 6099/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
-PRESIDENCE-  
EL JADIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°08/UCD/2020**

Le **04/09/2020 à 12 heures**, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix pour: **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN MUR DE CLOTURE DU CAMPUS UNIVERSITAIRE EL ADIR.**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali sis à avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à **20.000,00 (VINGTMILLE DIRHAMS)**.  
L'estimation du coût des travaux établis par le maître d'ouvrage s'élève à: **HUIT CENT QUATRE-VINGT ET ONZE MILLE CENT VINGT DIRHAMS TTC (891.120,00 DH TTC)**.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la présidence de l'Université.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le **17/08/2020 à 10heures**. Le lieu de rencontre est la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de consultation. Le certificat délivré dans le cadre du système de qualification et classification pris en application des dispositions du décret n° 2-94-223 du 16 juin 1994 tiens lieu du dossier technique.

A ce titre, il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, qualification et classe minimale suivantes :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| A       | A.5           | 5      |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6095/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région Rabat-Sale-Kenitra  
Province de Sidi Kacem  
Commune de Jorf El Melha

**Avis de concours d'aptitude professionnelle**  
**A la commune de Jorf El Melha au titre de l'année 2020**

Le président de la commune de Jorf El Melha suivant les lois organisant les procédures de passation des examens d'aptitude professionnelle annonce que les examens de l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 seront organisés comme suit :

- le 06 octobre 2020 à 10h au siège de la commune pour l'avancement en grades suivants :  
- Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> grade.  
- Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade.
- le 31 décembre 2020 à 10h au siège de la commune pour l'avancement en grade suivant :  
- Technicien 2<sup>ème</sup> grade.

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de la commune possédant une ancienneté de six ans au grade initial en date du 06 octobre 2020 pour les grades Adjoint Administratif, Adjoint Technique et 13 décembre 2020 pour le grade Technicien.

Les postes ouverts pour chaque grade est de 13 °/° .

Les demandes doivent être transmises à Mr le président avant le 05 octobre 2020 pour les grades Adjoint Administratif et Adjoint Technique avant 30 décembre 2020 , pour le grade Technicien, munis d'une copie du dernier arrêté en grade légalisée , les examens seront comme suit :

a- Les examens écrits :

| Examen écrit  | durée   | coefficient |
|---|---------|-------------|
| Grade technicien 2 <sup>ème</sup> grade sujet professionnel   | 3heures | 3           |
| Grade adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade<br>- 1er sujet général<br>- 2eme sujet professionnel | 3heures | 2           |
|   | 3heures | 3           |
| Grade adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade<br>- 1er sujet général<br>- 2eme sujet professionnel     | 2heures | 2           |
|   | 3heures | 3           |

b- Les examens oraux :

| Examen   | durée                  | coefficient |
|--|------------------------|-------------|
| Discussion concernant la fonction exercée et si nécessaire le candidat au poste adjoint technique soumis à un test applique. | Entre 15 et 30 minutes | 3           |

N° 6098/PA



DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

**AVIS CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**  
**SEANCE A HUIT CLOS**

( Conformément au dispositions du circulaire du ministre de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Il sera procédé au siège de la de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes :

| N° CA     | OBJETS   | BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS                    | DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS |
|-----------|--|---|----------------------------------|
| CA05/2020 | Etudes, conception architecturale et suivi des travaux de construction de 02 deux classes d'enseignement à l'école primaires AL MOURABITINE DP TANTAN  | 442 000,00 dhs<br>Quatre Cent Quarante Deux Mille Dirhams   | 02/09/2020<br>à<br>15 H 00       |
| CA06/2020 | ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE CHARIF AL IDRISI ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ORIENTATION AUX ETABLISSEMENTS COLLEGIAL DP TANTAN | 3 166 666,66 Dhs<br>Trois Millions Cent Soixante Six Mille Six Cent Soixante Six Dirhams ; 66 cts | 02/09/2020<br>à<br>15 H 30       |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). (Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun avenue de la plage TANTAN;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6096/PA



DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

**Avis d'appels d'offres ouvert**

Huit Clos

( Conformément au dispositions du circulaire du ministre de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Il sera procédé au siège de la de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

| N° AO       | OBJETS  | CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION | CAUTION PROVISOIRE                          | ESTIMATIONS DES PRESTATIONS TTC EN DHS  | DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS |
|-------------|---|---|---|---|----------------------------------|
| 32/INV/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT 20 AOUT DP TANTAN | Secteur A / Qualification A2 / Classe 3                                   | 100 000,00 Cent Mille dirhams ; 00 Centimes | 7 661 334,00 Sept Millions Six Cent Soixante et Un Mille Trois Cent Trente Quatre Dhs ; 00 Centimes | 01/09/2020<br>à<br>14 H 30       |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). ( Conformément au dispositions du circulaire du ministre de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par :

- l'article 04 du règlement de consultation

N° 6097/PA



# Quelle carrure économique pour le football national ?



**P**lus qu'un simple sport populaire, le football est une industrie de divertissement planétaire, une économie à part entière, mais aussi un vecteur de positionnement stratégique et un moyen sûr de se présenter aux yeux du monde entier. Ce sport de référence distrayant est désormais un business à enjeux économiques et stratégiques. Son économie est un levier essentiel du développement stimulant valeurs ajoutées, investissements et création d'emplois. Durement terrassée par le Covid-19, l'économie du football tremble dans le monde entier, mais garde l'espoir de se relever encore plus forte.

Le football est un secteur reconnu internationalement pour sa puissance économique et donc pour sa capacité d'être pourvoyeur de richesse, créateur d'emplois et de rayonnement des pays, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, Abdelkader Bourhim, consultant en développement stratégique et opérationnel des clubs et des organisations sportives. Les caractéristiques socio-économiques du Maroc et son positionnement géostratégique plaident pour un développement de son football et pour en faire un des secteurs pourvoyeurs de progrès, d'emplois et de rayonnement international, a-t-il fait observer.

L'Etat marocain est conscient de l'importance du football et de son impact socio-économique. Il n'a jamais cessé de le subventionner, de le doter d'infrastructures et d'équipements mais l'Etat ne peut pas jouer tous les rôles, a souligné M. Bourhim. Il a, également, mis en avant la nécessité de mettre en place les outils nécessaires et des dispositifs incitatifs pour développer le football marocain. "La loi 30-09 (relative à l'éducation physique et aux sports) est l'un de ces nouveaux outils susceptibles de doter le football national et tous les acteurs concernés d'un moyen juridique fort.

"Saisissons cette chance pour créer les sociétés sportives, pour construire un business model fort et productif, répondre aux aspirations de tous les Marocains amoureux du football. Construisons une marque football et offrons les moyens à nos ambitions dans ce domaine", a-t-il souligné à cet égard. Et de poursuivre : "Nous avons besoin de croire à sa capacité à jouer son rôle dans le progrès du Maroc. La commission spéciale pour le modèle de développement doit prendre cela en considération et intégrer le sport dans ses travaux de réflexion et faire les recommandations nécessaires à son développement".

"Pour ce faire, nous avons besoin aujourd'hui dans notre pays d'une véritable politique nationale de sport, de créer une agence nationale du

sport comme organisme régulateur, de professionnaliser les clubs sportifs et les fédérations, d'augmenter le taux d'équipements et d'infrastructures sportifs dans le pays et faciliter l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre de citoyens, de réformer le dispositif de formation et enrayer le déséquilibre entre la formation des cadres techniques et la formation des cadres en management appelés à assurer la gestion opérationnelle de notre sport", a-t-il suggéré.

La Fédération Royale Marocaine de football (FRMF), la ligue et les clubs doivent mettre en place les outils nécessaires pour bâtir un projet Maroc football structuré, solide et productif. Un football attractif sur le plan économique et performant au niveau du résultat sportif, a-t-il plaidé. Ainsi, les partenaires privés seront rassurés et trouveront des raisons économiquement valables pour investir dans le football. Les partenariats public-privé (PPP) peuvent être une solution pour mieux intégrer le secteur privé dans la gestion du football et permettre à terme à l'Etat d'être moins présent et moins impacté financièrement tout en gardant son rôle de régulateur et de garant de la bonne gouvernance, a-t-il précisé.

Les conséquences économiques de la crise sanitaire actuelle inquiètent nombre de sportifs. Devant l'ampleur de l'épidémie de Covid-19, l'économie du football risque ainsi de plonger dans un marasme sans précédent. Le football est secoué par les effets de la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a noté M. Bourhim, soulignant qu'il s'agit d'une période exceptionnelle pour le sport partout dans le monde.

L'arrêt des compétitions depuis le mois de mars, conformément à l'état d'urgence sanitaire a précipité la majorité des clubs dans l'inconnu sportif et économiquement, ce qui a eu des conséquences négatives très immédiates et très violentes. Leurs joueurs, leurs staffs techniques, leurs staffs administratifs et tout leur écosystème économique ont été impactés et se sont retrouvés dans certains cas isolés. La FRMF a joué le rôle de l'institution de tutelle dans la gestion de la crise en relation avec les pouvoirs publics, a-t-il noté. Et d'ajouter "depuis l'arrêt du championnat, la fédération a été présente pour soutenir toutes les composantes du football en suivant les recommandations de la fédération internationale de football et les directives sanitaires décrétées par les autorités".

Il a été ainsi décidé de baisser les salaires des staffs techniques des équipes nationales et des joueurs des équipes de la Botola Pro et de maintenir automatiquement la validité des contrats des

joueurs après le 30 juin et ce jusqu'à la fin du championnat qui vient de reprendre, a-t-il fait observer. La FRMF a aidé financièrement les arbitres pendant l'arrêt du championnat et les clubs pour faire face à des urgences, a-t-il noté, ajoutant que dès le début du déconfinement, elle a mis en place un protocole de reprise sanitaire détaillé en facilitant aux clubs toutes les démarches pour tester leurs joueurs et ainsi éviter des contaminations lors de la reprise des entraînements et des compétitions.

Le bilan sera établi à la fin du championnat qui vient de reprendre, a-t-il fait remarquer, expliquant que "le budget de la plupart de nos clubs de football est constitué de subventions dans la majorité des cas". La structure financière de la plupart des clubs est basée sur les subventions qu'ils perçoivent de la part des collectivités locales, des régions et de la fédération", a-t-il expliqué. Le Maroc dispose de ressources nécessaires pour faire autrement et permettre au football d'avoir une vraie dimension business, a-t-il ajouté. Pour ce qui est du sponsoring, Zaki Lahbabi, directeur général de Translatas sport management (TSM), une agence de marketing sportif, a indiqué que pour le moment dans le foot, la plupart des partenaires maintiennent leurs partenariats sponsoring avec les clubs et que seulement 2% d'entre eux ont désisté. "Les contrats ont été mis en stand-by le temps que les matchs reviennent, le championnat a repris et les contrats reprennent aussi", a-t-il expliqué.

La seule différence, a-t-il dit, c'est l'absence du public, mais celle-ci sera compensée par l'audience télé, a-t-il fait remarquer. "Or, les clubs perdent des recettes billetterie très importantes", a-t-il noté. Il a, en outre, indiqué qu'un travail de fond est notable depuis à peu près 15 ans au niveau des infrastructures sportives et des stades mais également au niveau des subventions et des aides de la fédération vis-à-vis du secteur du football. "Les subventions ont très rapidement augmenté mais le foot est budgétivore, ça coûte de plus en plus cher", a-t-il fait observer. Il a, à ce propos, noté que l'Etat a joué un rôle conséquent pour soutenir le football, ajoutant que le budget de la FRMF est l'un des plus importants au niveau africain. A ce niveau, le Maroc commence à être bien positionné, a souligné M. Lahbabi mettant en avant l'évolution conséquente du secteur. Maintenant, tous les clubs ont de belles pelouses, de beaux stades, et une meilleure organisation, a-t-il conclu.

Par Maria Mouatadid (MAP)

## Le Raja continue sa pression sur le WAC

*A cause de contamination au Covid-19, le match MAT-RCA a failli être reporté*

**L**e Raja de Casablanca a ramené mercredi soir un point du stade Saniat Rmel, à la faveur de son match nul blanc face au Moghreb de Tétouan, comptant pour la 19<sup>e</sup> journée de Botola Pro D1 de football. Les deux clubs se sont partagé les points malgré l'abondance d'occasions en fin de rencontre. Les hommes de Jamel Selami, qui ont glané 8 points en quatre rencontres de mise à jour, reviennent à un point du leader du championnat national le Wydad de Casablanca, qui devait affronter jeudi en déplacement la Renaissance de Berkane.

Au terme de la rencontre, le Raja stagne à la deuxième marche du podium avec un total de 36 points devant le Mouloudia d'Oujda et le FUS de Rabat ex aequo à la troisième place (35 pts). Pour sa part, le Moghreb de Tétouan occupe la septième position du classement avec 29 unités.

Il convient de signaler que La direction du MAT a annoncé, mardi soir, que deux joueurs de l'équipe première du club ont été testés positifs au nouveau coronavirus.

Les résultats des tests de dépistage du Covid-19 auxquels a été soumis l'ensemble des composantes du club Moghreb Athlétique de Tétouan, conformément au guide sanitaire de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), a révélé deux cas de contamination au virus parmi les joueurs, a fait savoir la direction du club dans un communiqué publié sur son site officiel.

La FRMF a été informée de la situation, notamment compte tenu du match de mercredi face au Raja.

Le MAT avait soumis, lundi matin, l'ensemble des membres de son bureau directeur, les joueurs et les cadres techniques, médicaux, administratifs et médias, au test de dépistage du nouveau coronavirus, et ce conformément au protocole établi par la FRMF.

Par ailleurs, l'ensemble des composantes du club avait été soumis, le 25 juillet, au même test de dépistage pour reprendre les entraînements suite à un arrêt de plus de trois mois. Ces premiers résultats étaient négatifs.



# Sans Ramos, Varane propulsé patron du Real en LDC



**R**aphaël Varane, patron de substitution: le capitaine Sergio Ramos suspendu, son partenaire français doit se muer en taulier défensif du Real Madrid pour espérer renverser Manchester City vendredi (21h00/19h00 GMT) en huitièmes de finale retour de Ligue des champions. Voilà la meilleure défense d'Europe amputée de la moitié de sa charnière. Sans Ramos, qui sort d'une énorme saison en championnat (11 buts) mais est suspendu pour son exclusion lors de la défaite 2-1 à l'aller contre City, Varane est contraint de diriger et de préserver la défense la plus solide des cinq grands championnats européens.

Un sacré défi, tant sa complémentarité avec le capitaine merengue est bien rodée. "C'est la meilleure doublette de centraux que le Real Madrid a eue", a récemment résumé Zinédine Zidane. Mais à 27 ans et après avoir tout gagné ou presque (seul l'Euro lui échappe encore), Varane saura-t-il s'imposer comme le patron du Real dans une rencontre aussi cruciale à l'Etihad Stadium ? "Je me sens plus mature, davantage complet dans mon jeu. Je l'ai étoffé et j'y ai ajouté de la variété. J'ai commencé très tôt. On oublie parfois mon âge. Ce poste de dé-

fenseur central réclame de l'expérience et du vécu. On y atteint une forme de plénitude entre 28 et 30 ans. J'en ai 27 donc je m'en approche", assurait Varane dans un entretien au quotidien *Le Parisien*, le 20 juillet.

Avec déjà une Supercoupe et un titre de champion d'Espagne en poche cette saison (son troisième, après 2012 et 2017), l'ex-Lensois arrivé en 2011 au Real reste sur une de ses meilleures campagnes sous le maillot blanc. En 42 matches comme titulaire toutes compétitions confondues, celui qui est quatrième dans la hiérarchie des capitaines de l'effectif merengue, à l'ancienneté, a parfaitement épaulé l'indéboulonnable Ramos (34 ans): en Liga, la défense madrilène n'a encaissé que 25 buts cette saison, bien aidée par le gardien belge Thibaut Courtois, revenu à son meilleur niveau.

Et le défenseur des Bleus (64 sélections) n'est pas étranger au fait que le Real ait atteint le rang de meilleure défense d'Espagne et d'Europe, devant notamment Liverpool ou le Bayern. En comparaison, Manchester City a par exemple encaissé 35 buts en championnat cette saison, soit dix de plus que le Real. "C'est assez exceptionnel, ce qu'ils font. Je n'aime pas parler d'un joueur particulier, car c'est toujours le collectif qui

prend le dessus, mais ces deux joueurs (Varane et Ramos) ont une trajectoire exceptionnelle avec ce club, c'est que du bonheur pour cette équipe", s'est réjoui Zidane.

Et la "grande saison de Rafa", comme aime à dire le technicien français, a connu une belle illustration le 10 juillet dernier contre Alavés en championnat, alors que le Real filait vers le titre. Lors de cette répétition générale sans Ramos, déjà suspendu, et sans des cadres défensifs comme Dani Carvajal, Nacho ou Marcelo, Raphaël Varane avait su assumer le costume de taulier dans une arrière-garde complètement remodelée, aux côtés du jeune Brésilien Eder Militao

(22 ans) en charnière centrale.

Un examen réussi: le Real s'était imposé 2-0 sans encaisser de but et sans connaître trop de problèmes, faisant un pas de plus vers le 34e titre de champion d'Espagne de son histoire. Vendredi, l'opposition sera tout autre. Contre Manchester City et ses Raheem Sterling, Bernardo Silva, Riyad Mahrez et autre Gabriel Jesus, Varane devra encore élever son niveau d'un cran. Mais celui dont le président Florentino Pérez assure qu'il sera un jour capitaine du Real a pour lui une sérénité à toute épreuve. Et son retour en force post-confinement le prouve: Varane a tout pour être le patron.

## L'AS Rome vendue à un homme d'affaires américain

L'AS Rome a annoncé jeudi matin qu'un accord avait été trouvé entre son propriétaire américain James Pallotta et Dan Friedkin, un autre homme d'affaires américain, autour de la vente du club pour un montant de presque 600 millions d'euros. "L'AS Rome confirme qu'un accord a été trouvé cette nuit entre AS Roma SPV LLC, actionnaire majoritaire de AS Roma S.p.A., et le Groupe Friedkin pour la vente du club. Les contrats ont été signés mercredi soir", écrit le club de la capitale italienne dans un communiqué.

"L'opération est évaluée autour de 591 millions d'euros", poursuit le club giallorosso. L'accord de vente définitif doit être signé avant la fin du mois d'août. La Roma était depuis 2012 présidée par l'homme d'affaires américain James Pallotta. Depuis 2014, il était propriétaire du club à 100%.

## Tour de Pologne

# L'état de Jakobsen stabilisé, coureur placé dans le coma



**L**'état de santé du champion des Pays-Bas Fabio Jakobsen, victime d'une terrible chute mercredi sur la ligne d'arrivée à Katowice (sud) de la première étape du Tour de Pologne, s'est stabilisé et le coureur a été placé dans le coma, ont annoncé mercredi soir les médecins. "Le patient a été transporté dans un état grave, il a été placé

dans le coma. Son état s'est stabilisé. Le cycliste a de multiples blessures à la tête et à la poitrine", a déclaré Pawel Gruenpeter, neurologue de l'hôpital de Sosnowiec (sud) où a été transporté le coureur.

"Il sera hospitalisé en unité de soins intensifs et subira une chirurgie crânio-faciale. L'intervention de spécialistes en chirurgie maxillaire et

plastique sera nécessaire. L'heure de l'opération dépendra de l'état de santé du patient", a-t-il ajouté à la télévision TVP Sport. Après la violente chute, les médecins craignaient pour la vie du jeune Néerlandais (23 ans), l'une des étoiles montantes du sprint, estimant que son pronostic vital était engagé.

Jakobsen a été tassé peu avant la ligne par son compatriote Dylan Groenewegen dans un sprint à pleine vitesse, en faux-plat descendant, et a été projeté par-dessus les barrières. "Il a perdu beaucoup de sang, mais on a réussi à l'intuber, ses voies respiratoires étaient libres. On lui a donné de l'oxygène, tous les médicaments nécessaires. Le cœur fonctionnait bien. Il n'a pas de blessure à la cage thoracique, c'est surtout le crâne et le cerveau", a expliqué avant Barbara Jerschina, médecin de la course à la télévision polonaise Polsat Sport.

Groenewegen, le premier à avoir franchi la ligne, a été disqualifié par le jury des commissaires. L'Union cycliste internationale (UCI) a condamné "fermement le comportement dangereux" de Groenewegen qu'elle a jugé "inacceptable" et a déclaré saisir la commission disciplinaire "pour demander des sanctions à la mesure de la gravité des faits". Quelques mètres

avant l'arrivée, Groenewegen s'est déporté sur la droite et a gêné avec son coude Jakobsen, qui s'est envolé dans les barrières et a fait un "soleil". Il a heurté de plein fouet un juge de course qui se trouvait à hauteur de la ligne, derrière une barrière. Les barrières sont ensuite tombées sur la chaussée, provoquant d'autres chutes, dont celles de Groenewegen et du Français Marc Sarreau qui souffre, selon son équipe Groupama-FDJ, d'un gros traumatisme de l'épaule et de ruptures ligamentaires multiples. Sarreau, deuxième de l'étape, est forfait pour la prochaine étape.

La chute intervient un an jour pour jour après la mort de l'espoir belge Bjorg Lambrecht (22 ans), décédé après avoir chuté et heurté une structure en béton sur ce même Tour de Pologne. Selon les résultats officiels publiés sur le site de la course, Jakobsen a été déclaré vainqueur de cette étape de 198 kilomètres après la disqualification de Groenewegen. "Je vais au tribunal. Ce genre d'actions doivent disparaître du cyclisme. C'est un fait criminel", a réagi dans un tweet Patrick Lefevère, le patron de l'équipe Deceuninck. L'équipe de Groenewegen, Jumbo, a présenté, pour sa part, ses "sincères excuses" pour le geste de son coureur.

## Déprime et inquiétude à Melbourne *Ville fantôme*

Quand Katherine Reed a appris que les mesures de confinement dans sa ville de Melbourne allaient non seulement être prolongées de six semaines, mais aussi renforcées, cette femme de 32 ans vivant seule s'est mise à pleurer.

Cela faisait des mois, depuis mars, qu'elle travaillait de chez elle quand, en même temps que l'hiver austral, est arrivée en juin la deuxième vague épidémique dans la deuxième ville d'Australie. Et elle déprime à l'idée de penser qu'à l'instar de millions d'autres, elle devra vivre isolée six semaines de plus.

"Je comprends que le confinement soit renforcé", dit-elle, tout en jugeant "cruelles et malavisées" les règles qui permettent de recevoir la visite de son conjoint, mais pas d'un ami.

Depuis le début de la pandémie de coronavirus, les experts avertissent que la lutte contre le Covid-19 impliquera pour tout le monde des hauts et des bas, des progrès mais aussi des revers.

Pour Katherine Reed, le savoir n'aide pas à faire passer la pilule.

L'Australie avait été louée pour sa gestion efficace de la première vague épidémique. Mais quelques nouveaux foyers de contamination en juin à Melbourne et dans sa région ont échappé à tout contrôle.

L'Etat de Victoria, qui enregistre désormais plusieurs centaines de cas par jour, a graduellement durci les mesures.

Melbourne est désormais soumis à un couvre-feu nocturne de 20H00 à 05H00 du matin, et ce jusqu'au 13 septembre. A compter de jeudi matin, seuls les commerces essentiels pourront ouvrir. Le masque est obligatoire. En journée, les habitants de Melbourne n'ont pas le droit de se déplacer à plus de cinq kilomètres de chez eux.

Et Bill Morton, un libraire de la deuxième ville du pays, se désole de voir son quartier en temps normal "animé" devenu comme une "ville fantôme".

Et cette impression étrange que les sonnettes des trams résonnaient beaucoup plus fort et plus longtemps qu'à l'accoutumée, simplement parce les rues étaient désertes.

"Les gens sont assez démoralisés", confie à l'AFP M. Morton. "Presque tout est fermé. C'est une atmosphère très étrange, presque inquiétante".

Melbourne est la capitale culturelle du pays, mais ses théâtres et salles de concert sont silencieuses, et ses restaurants sont fermés, créant une préoccupation incertaine pour leurs employés.

Andrew Park, patron de bar, a réussi à limiter un temps les dégâts en se rabattant sur les cocktails à emporter. Mais la solution est tout sauf pérenne.

"Les piétons sont en train de disparaître", dit-il à l'AFP. "Mon inquiétude est que les gens vont tout simplement cesser de commander auprès des petits commerces".

Le Premier ministre du Victoria, Daniel An-



draws, a prévenu qu'il faudrait à son Etat "des années pour s'en remettre".

M. Morton estime que le chiffre d'affaires de sa librairie a chuté à 25% du niveau d'avant la pandémie. Elle dépend désormais des aides du gouvernement et des mécanismes mis en place pour différer le paiement de son loyer.

"On peut tenir quelque temps, mais on ne tiendra pas indéfiniment avec cette baisse de recettes", prévient-il.

"Il y a beaucoup d'inquiétude chez tous les commerçants qui se demandent comment ils arriveront à traverser cette épreuve, poursuit-il en assurant que beaucoup ont déjà mis la clé sous la porte.

Maggie May, qui gère un magasin de souvenirs avec son mari, a adapté son activité quand les premières restrictions sont tombées lors des premiers mois de l'épidémie.

Elle s'est mise à la vente en ligne. Ce fut un défi, mais aussi une expérience formatrice.

"Vous passez votre temps à essayer de vous remotiver car si vous vous laissez aller à l'inquiétude, rien ne sera fait et vous finirez la journée encore plus angoissée", dit-elle.

Le Victoria totalise environ 12.000 des 19.000 cas de coronavirus répertoriés depuis le début de l'année dans l'ensemble du pays. C'est aussi l'Etat qui compte le plus de victimes, avec 147 morts sur un total national de 322.

## Madeleines au sirop



### Ingrédients

3 oeufs  
150 g de sucre  
200 g de farine  
2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger  
8 g de levure chimique  
100 g de beurre fondu  
50 g de lait

### Pour le coulis

20 cl de sirop de fraise (ou autre)  
3 cuillères à soupe de sucre

### Préparation

1- Préparation des madeleines.  
2- Préchauffer le four à 240°C (thermostat 8).  
3- Mélanger les oeufs avec le sucre,

jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

4- Ajouter ensuite la fleur d'oranger et le lait.

5- Ajouter la farine et la levure chimique, bien mélanger.

6- Incorporer le beurre fondu et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et homogène.

7- Beurrer les moules à madeleines et remplir avec la préparation jusqu'aux 3/4.

8- Enfourner 5 min puis baisser le four à 200°C (thermostat 6-7) et poursuivre la cuisson 5 minutes.

Bien surveiller la cuisson.  
Démouler dès la sortie du four.

9- Préparation du coulis.  
Dans une casserole, porter le sucre et le sirop à ébullition.

Tremper le bout des madeleines dans le sirop et laisser refroidir sur une grille.

## On dort mieux quand on est riche

Une nouvelle étude montre que le niveau de richesse peut déterminer la qualité du repos nocturne, puisque 66,6% des personnes gagnant 400% au-dessus du seuil de pauvreté bénéficient de huit heures de sommeil par nuit, contre 55 % de celles vivant en dessous du seuil de pauvreté (selon les critères américains).

Les chercheurs suggèrent que la réduction du temps de sommeil pourrait être due au fait que les personnes travaillent de longues heures ou qu'elles jonglent avec plusieurs emplois à la fois. Les personnes les plus riches ont aussi plus de moyens pour vivre dans de meilleures conditions et faire face à des dépenses de santé. «Les personnes disposant de plus de ressources peuvent s'offrir des maisons situées dans des endroits plus calmes, avoir plus d'espace, moins de personnes par pièce et une meilleure insonori-

sation», a déclaré le Dr Neil Kline, médecin du sommeil à l'American Sleep Association, à CNN. Les personnes disposant de plus de ressources peuvent également s'offrir davantage de soins de santé lorsqu'il s'agit de troubles du sommeil.

Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ont étudié les habitudes de sommeil de 140.000 Américains entre 2011 et 2014. Ils ont qualifié le manque de sommeil d'«épidémie de santé publique», car cela peut entraîner une multitude de problèmes de santé. «Les personnes souffrant d'un manque de sommeil sont également plus susceptibles de souffrir de maladies chroniques telles que l'hypertension, le diabète, la dépression et l'obésité, ainsi que de cancer, d'une augmentation de la mortalité et d'une diminution de la qualité de vie et de la productivité», rapporte le site web du CDC.

